

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 8 Avril 2014 - 8 Jourada Thania 1435 - N° 565 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ANP

Le vice-ministre de la Défense nationale appelle à fournir «plus d'efforts» dans la lutte antiterroriste



Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a affirmé que l'Algérie attendait de «tous, plus d'efforts», en matière de sécurité et de lutte antiterroriste, car, a-t-il dit, les résultats acquis étaient «certes bons mais appellent à en fournir davantage». «En égard à tout cela, je considère que notre pays

l'Algérie attend de nous tous, plus d'efforts, car les résultats acquis sont certes bons mais appellent à en fournir davantage», a-t-il indiqué à l'occasion de visites qu'il a effectuées dimanche et lundi aux commandements des Forces terrestres et de la Garde républicaine, au titre du programme de suivi et d'évaluation annuelle du bilan des activités des forces de l'ANP.

Page 24

PRESIDENTIELLE
2014

UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE INTENSE

3 MOTS CLÉ : Sécurité, Stabilité, Développement

Boualem Branki

L'épisode dramatique de Béjaïa oublié, et voilà que les candidats à la présidentielle du 17 avril poursuivent leur campagne électorale pour donner ainsi plus de crédit et plus de légitimité populaire à cet important rendez-vous politique. Car il faut laisser de côté ce qui s'est passé dans la capitale des Hammadites et se focaliser sur l'essentiel, c'est-à-dire l'avenir du pays, de la Nation et des Algériens. En cela, il faut reconnaître que les états-majors des six candidats à cette présidentielle jouent le jeu et contribuent par leur dévouement à donner autant de crédibilité à l'événement que rassurer sur la bonne santé du pays. Sur sa capacité et celle de ses enfants à surmonter tous les obstacles, furent-ils issus de courants revanchards du front intérieur.

Pages 3-4



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Mise en place d'un dispositif de surveillance et d'alerte pour prévenir la fièvre Ebola

Page 5

Le montage de la 1^{re} voiture-atelier «made in Algeria» a Commencé

Page 7

Le 1^{er} camion Mercedes-Benz sortira de l'usine de Rouiba courant avril

Page 7

HABITAT Le programme quinquennal lancé à 91% à fin mars

Page 6

SCIENCE et VIE

Scanner
IRM

Les derniers progrès de l'imagerie médicale

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

AFFRONTEMENTS À GHARDAÏA
40 blessés et 10 locaux incendiés

Page 9

FOOTBALL

SUSPENSION DE FAOUZI CHAOUCHI
La FAF décide de transformer l'année restante en sursis

Page 22

JUSTICE

EL-HARRACH Une dispute banale vire au drame

20 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Page 9

Météo



Régions Nord : 24° à Alger

Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'Ouest. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera calme.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront en général faibles.

	Max	Min
Alger	24°	13°
Oran	29°	12°
Annaba	23°	12°
Béjaïa	26°	11°
Tamanrasset	30°	18°

Horaires des prières

Mardi 8 Jourada ath-thania 1435

Fajr	04:55
Dohr	13:20
Asr	16:27
Maghreb	19:19
Isha	20:41

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Sellal, Benyounès et Ghoul à Alger, Belkhadem à Saïda, Saâdani à Tipasa

M. Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, le SG du MPA M. Amara Benyounès et le SG du TAJ M. Amar Ghoul animeront aujourd'hui deux meetings populaires à la salle Harcha et à la Maison du peuple. Abdelaziz Belkhadem sera quant à lui à Saïda et le SG du FLN Amar Saâdani se déplacera à Tipasa.



CE MATIN À 10H30 M. Fateh Boutbik invité du Forum de DK News

Le président de la Commission de surveillance de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, M. Fateh Boutbik, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News, pour une conférence-débat qui portera sur le déroulement de la campagne présidentielle dans sa deuxième semaine. La rencontre se tien-



dra au Centre de presse de notre publication sisé 3 rue du Djurdjura, Ben-Aknoun, Alger.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Benflis à Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf

Le candidat à la prochaine présidentielle, M. Ali Benflis animera un meeting populaire ce matin à 10h30, à Tébessa. A 15h, M. Benflis animera une nouvelle rencontre cette fois-ci à Souk Ahras. A 18h, le candidat animera une troisième rencontre à El-Tarf.



Belaïd à Laghouat

Le président du Front El Moudjahid, Abdelaziz Belaïd, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril, animera un meeting populaire aujourd'hui dans la wilaya de Laghouat.



JEUDI À BOUMERDÈS Meeting de Belkacem Abdellaoui

Le Président de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du Préident de la République Abdelaziz Bouteflika, animera un meeting populaire jeudi 10 avril à 14h, à la maison de jeunes Senani-Belkacem, wilaya de Boumerdès.



RESSOURCES EN EAU Hocine Necib à M'sila

Le ministre des ressources en eau, M. Hocine Necib, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila.



DEMAIN À DÉLY IBRAHIM Concert de Bariza



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera demain 9 avril à 14h, à la salle des fêtes de Bois des cars, Dely Ibrahim, Alger, un concert qui sera animé par l'artiste Bariza.

IL S'OUVRE AUJOURD'HUI AU CC D'ORAN Salon de la valorisation de la recherche

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique organise, aujourd'hui et demain, au Centre de conventions d'Oran, le Salon national de la valorisation de la recherche.

CET APRÈS-MIDI AU PALAIS DE LA CULTURE Spectacle pour enfants

La Coopérative Culturelle et artistique "Boudour El Fen" de la wilaya de Tizi-Ouzou, proposera une représentation théâtrale pour enfants "El Imitihane", cet après-midi à 15h à l'auditorium du Palais de la Culture, Moufdi Zakaria.

TIC

La Sonelgaz de Sétif lance le premier QR



La Direction de Distribution (Sonelgaz) de Sétif a lancé l'utilisation des QR Codes (QR pour Quick Response), sorte de code-barres en deux dimensions pouvant être lu par un téléphone mobile, un smartphone ou une webcam.

L'information mise à la disposition de sa clientèle concerne les consultations liées aux numéros de téléphones des agences commerciales en cas de réclamations (gaz et électricité), la newsletter publiée par la Direction, des conseils sur les risques liés au gaz, des recommandations pour l'économie d'énergie etc.. A rappeler que le QR Codes permet également de naviguer sur un site internet, effectuer un appel, envoyer un SMS etc..

Novatrice, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sétif (SDE) est sans doute le premier organisme à utiliser le QR Codes en Algérie.

DON DU SANG

242 poches collectées par les services de la Sûreté de wilaya de Mila



Al'occasion de la célébration de la Journée maghrébine du don du sang, la Sûreté de wilaya de Mila, a organisé durant une semaine, une campagne de collecte de sang qui a touché l'ensemble des structures et services relevant de la Sûreté de wilaya. Initiée en collaboration avec les services sanitaires de Mila, cette campagne de six jours qui témoigne de l'engagement humanitaire de la DGSN a permis la collecte de pas moins de 242 poches de sang.

PRÉSIDENTIELLE 2014



CAMPAGNE ÉLECTORALE

Maturité

L'épisode de Béjaïa oublié, et voilà que les candidats à la présidentielle du 17 avril poursuivent leur campagne électorale pour donner ainsi plus de crédit et plus de légitimité populaire à cet important rendez-vous politique.



Boualem Branki

Car il faut laisser de côté ce qui s'est passé dans la capitale des Hammadiites et se focaliser sur l'essentiel, c'est-à-dire l'avenir du pays, de la Nation et des Algériens. En cela, il faut reconnaître que les états-majors des six candidats à cette présidentielle jouent le jeu et contribuent par leur dévouement à donner autant de crédibilité à l'événement que rassurer sur la bonne santé du pays. Sur sa capacité et celle de ses enfants à surmonter tous les obstacles, furent-ils issus de courants révanchards du front intérieur.

Il n'empêche, les Benflis, Sellal, Belkadem, Hanoune et autres Fawzi Rebaïne et Moussa Touati animent comme il se doit cette campagne électorale que certains courants en mal de démocratie ont tenté de chahuter. Hier, donc, les thèmes étaient nombreux et riches au 16^e jour de leur

campagne électorale. Il y a d'abord cette proposition de Ali Fawzi Rebaïne, du parti Ahd 54, de supprimer le Service national et de mettre en place une armée nationale populaire professionnelle. M. Rebaïne s'est engagé, s'il est élu, à supprimer le Service national, «en laissant ses portes ouvertes à ceux qui veulent s'entraîner pour une durée de six mois».

Une position courageuse, d'autant qu'il a également promis de «moderniser et bâtir une «armée professionnelle» en la dotant de tous les moyens nécessaires.

Depuis Djanet, dans le Tassili, Ali Benflis promet de relancer le tourisme saharien et relève que le développement de ce secteur est à même de relancer l'activité dans ce secteur et créer de l'emploi. Le thème du développement local est également abordé par la passionaria de la politique algérienne, Louisa Hanoune, qui veut redynamiser le développement local et améliorer le réseau routier national

pour accélérer le désenclavement des populations rurales.

Et puis, fatalmente, les effets de la tragédie nationale, le terrorisme ont fait irruption dans cette campagne électorale, puisque Louisa Hanoune, qui a rappelé les souffrances endurées durant ces années, s'est engagée à «assainir les dossiers en suspens liés à cette douloureuse période, pour un nouveau départ collectif».

De son côté, Moussa Touati, du Front national algérien, est revenu, lui, également à Médéa sur ce dossier du terrorisme, plaident en faveur de la prise en charge des victimes, notamment celles vivant dans cette région et qui ont perdu leurs terres.

Bref, les six candidats à cette élection présidentielle ont fait montre de véritable conscience politique, sinon de clairvoyance pour poursuivre leur campagne électorale et donner ainsi une réponse concrète à ceux qui attendent.

D'autres victoires...

S. A.

Dans un environnement international instable, dans un environnement régional instable, l'Algérie a su préserver sa sécurité et conforter, donc, sa stabilité interne par la tenue de l'élection présidentielle.

C'est dans une société à la démocratie en construction qu'une élection reflète la diversité politique, que la crédibilité du scrutin atteint tout son sens et que la légitimité de l'élu lui permet d'entreprendre des projets qui engagent l'avenir des générations à venir. La reconnaissance de cette légitimité de l'élu commence à l'instant même où sont annoncés officiellement les résultats.

L'éthique après une campagne électorale harassante, épuisante, voudrait ou impose moralement aux autres candidats de féliciter le vainqueur et de lui souhaiter le plein succès dans ses missions. Les concurrents peuvent même affirmer à l'élu qu'ils s'engagent à lui apporter leur contribution au service du peuple et de l'Etat s'il les sollicitait.

Nous approchons de la tenue de l'élection, avec un scrutin dont l'organisation répond aux normes internationales. Cela est bien ainsi car l'Algérie a accumulé beaucoup d'expérience du fait que c'est le passage par les urnes qui l'inscrit dans le processus de légitimation. D'autre part, dans l'exercice de ses fonctions, une autre légitimité intervient dans la mise en obligation des résultats à demeurer conformes aux décisions annoncées pendant la campagne électorale.

N'est-ce pas que la transparence est une promesse de tous les candidats ? N'est-ce pas que la réduction des écarts entre ce qui est promis lors de la campagne électorale et les résultats obtenus doit être réduite au maximum comme preuve de la loyauté du président élu envers les populations ? La campagne électorale touche presque à sa fin et nous pouvons soutenir que tout ce qui a été dit autour d'elle devrait être approché sous l'angle de la passion, autant pour ce qui est positif que pour ce qui est négatif.

L'Algérie est vaste, quatre fois plus grande que la France. Les efforts devraient être surdimensionnés par rapport à notre voisine, et ce n'est pas facile mais ce qui doit être fait est fait. Des dépassements enregistrés ? Impossible qu'il n'en existe pas. Dans tous les pays du monde sont enregistrés des dépassements. Ils sont à mettre à la passion des candidats et de leurs supporters au contact d'une perception qui leur fait entrevoir une possibilité d'en sortir vainqueurs. Mais cette perception de la victoire ne devrait pas dépasser le stade de la déception. D'autres élections se tiendront à l'avenir, selon une régularité constitutionnelle car l'Algérie ne sortira jamais du cadre constitutionnel.

Bientôt, donc, la démocratie sortira vainqueur. Le peuple aura choisi l'homme qui le conduira vers les défis à relever, les enjeux à gagner, l'atteinte des objectifs fixés.

3 mots-clé : Sécurité Stabilité Développement

Kamel Cherif

Les programmes électoraux prônés par les différents candidats à l'élection présidentielle du 17 avril sont en fait une synthèse du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Tous les programmes des candidats convergent vers celui du président sortant, ce qui dénote de la vision globale du chef de l'Etat qui n'aura rien laissé au hasard dans son programme. Il fait de la sécurité et de la stabilité du pays son cheval de bataille, alors que la relance économique par l'encouragement de l'investissement productif est ins-

crit pour le prochain mandat, au cas où le Président Bouteflika est élu pour la quatrième fois consécutive.

Le logement, la lutte contre le chômage et les fléaux sociaux ainsi que l'amélioration du service public sont autant d'axes développés dans les programmes des autres candidats. Sur le plan politique, il est prévu des réformes pour davantage d'ouverture politique. Ces réformes vont dans le sens de la consolidation de l'ancre démocratique en Algérie.

Les axes inscrits dans les programmes des autres candidats, figurent déjà dans les différents plans quinquennaux de développement inscrit au programme du chef

d'Etat. Il faut donc relever que les programmes des candidats en lice pour l'élection présidentielle sont appliqués par le chef de l'Etat depuis une quinzaine d'années.

Depuis son premier mandat en 1999, le Président Bouteflika s'est attelé à rétablir la paix et la sécurité en Algérie. Cela a été consacré par l'adoption par voie référendaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationales. Le chef de l'Etat a également rendu à l'Algérie sa place dans qui lui sied dans le giron des grandes nations de ce monde.

L'Algérie est ainsi devenue une destination incontournable pour les grands pays de ce monde, en témoigne la dernière visite du secrétaire

d'Etat américain, John Kerry, et d'autres responsables qui doivent transiter par l'Algérie pour prendre son avis au préalable. Force est de constater que le programme du Président Bouteflika est global et englobe tous les aspects, lesquels sont cités ou repris dans les programmes des autres candidats.

L'Algérie a donc repris sa place naturelle au niveau régional, continental et mondial à la faveur de la clairvoyance du chef de l'Etat. A cela s'ajoutent les réformes politiques initiées depuis 2011 et ayant permis à de nouveaux partis politiques d'activer et à la gent féminine de s'affirmer davantage au sein des assemblées élues.

PRÉSIDENTIELLE 2014



CAMPAGNE ÉLECTORALE

INCIDENTS DE BÉJAÏA : Plus de 100 millions de dinars de dégâts causés à la maison de la Culture

Plus de 100 millions de dinars ont été occasionnés à la maison de la Culture de Béjaïa, qui a fait l'objet, samedi, d'actes de saccage d'une rare violence, intervenus dans le sillage de l'empêchement de la tenue d'un meeting populaire de M. Abdemalek Sellal, directeur de campagne du candidat indépendant à l'élection présidentielle, Abdelaziz Bouteflika, selon une première estimation non exhaustive de sa directrice, Mme Salima Gaoua.

Outre les dégâts causés à la structure, dont une aile entière a été consommée par le feu, tout le matériel d'animation, notamment du matériel audiovisuel et informatique, des instruments de musique et des éléments ornementaux et de scène, ont été volés, brûlés ou volontairement détruits, a-t-elle précisé, retenant à peine son émotion en montrant les monticules d'objets jonchant encore l'esplanade mitoyenne.

«Tout a été brûlé. Il ne nous (elle et les employés) reste que les yeux pour pleurer», a-t-elle déploré, la gorge nouée, relevant que ni le salon d'honneur, ni le mobilier, ni les armoires de climatisation n'ont échappé à la furie des manifestants, qui méthodiquement ont tout vandalisé.

«Nous avions de beaux projets pour cet été, notamment la retransmission quotidienne, sur écrans géants, des matchs de la Coupe du monde de football et des galas artistiques. Mais hélas, nous ne pourrons plus le faire», a-t-elle regretté.

«Des crimes punis par la loi»

Le président de la Commission nationale de supervision des élections (CNSEL), Lachemi Brahmi a affirmé dimanche à Alger que les incidents survenus samedi à Béjaïa constituaient «une infraction au code pénal» et «un crime puni par la loi».

Dans une déclaration à l'APS, M. Brahmi a indiqué que des membres et des auxiliaires de la CNSEL étaient sur place au moment des faits et ont dressé des procès-verbaux sur ces incidents. Il a ajouté que les procès-verbaux ont été soumis aux membres de la CNSEL qui, après délibérations, ont conclu que les incidents constituent «une infraction selon le code pénal». La CNSEL a saisi le parquet pour prendre les mesures prévues par la loi, a fait savoir le responsable, ajoutant que l'enquête suivait son cours.

APS

Les deux bureaux de vote du Caire et d'Alexandrie prêts à accueillir les électeurs algériens samedi

A moins d'une semaine du scrutin présidentiel, tout est fin prêt au niveau des deux bureaux de vote du Caire et d'Alexandrie pour accueillir, dans de bonnes conditions, les électeurs de la communauté nationale établie en Egypte.

Devant son siège, l'ambassade d'Algérie au Caire a affecté à chacun des six candidats en lice pour la présidentielle, des espaces d'affichage pour permettre à leurs représentants d'afficher les programmes électoraux des candidats à présenter aux membres de la communauté algérienne.

Le nombre d'électeurs algériens établis dans ce pays ne dépasse pas les 2 700 y compris ceux établis dans la bande de Ghaza et Rafah (Palestine).

En vue d'une participation massive à cette importante échéance, l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Nadir Larbaoui a affirmé que l'ambassade avait réuni tous les moyens à même de faciliter aux électeurs l'accès aux bureaux de vote à compter de samedi prochain jusqu'au 17 avril.

Deux bureaux de vote ouvriront leurs portes à cet effet, le premier est situé au niveau du siège de l'ambassade au Caire et le deuxième à Alexandrie (1 240 km au nord-ouest du Caire), ajoute M. Larbaoui. L'ambassadeur a également tenu à préciser que des bus seront mis à la disposition des électeurs au niveau des grandes villes telles Al-Mansoura et El-Ismailya pour les transporter jusqu'aux deux bureaux de vote et les raccompagner après qu'il auront accompli leur devoir électoral.

A rappeler que l'ambassadeur d'Algérie au Caire avait mené, ces derniers jours, une vaste campagne à destination des Algériens établis en Egypte pour les sensibiliser quant à l'importance de participer massivement à cette élection présidentielle à travers diverses activités de communication.

Parmi ces activités, l'organisation le 8 mars à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, d'une rencontre de sensibilisation à l'impérative participation à cette élection. La rencontre, organisée au siège de l'ambassade a vu une importante participation des membres de la communauté algérienne, notamment les femmes.

Au volet logistique, l'ambassade a doté les deux bureaux de vote du Caire et d'Alexandrie de tous les moyens nécessaires,



saires, notamment les urnes transparentes et l'encre, en prévision du début du scrutin prévu samedi.

Une simulation de vote a eu lieu, samedi dernier, au profit du staff administratif chargé de superviser l'opération au niveau de ces deux bureaux de vote.

Pour ailleurs, l'ambassade d'Algérie au Caire a parachevé les procédures relatives au déplacement vers Alger de la mission d'observateurs de la Ligue arabe, composée de 12 membres, chargée de suivre le déroulement du processus électoral aux côtés d'autres organisations régionales et internationales dont l'Algérie est pays membre.

Un premier groupe de cette mission composé de 16 membres est attendu en Algérie le 11 avril courant pour préparer l'accueil des autres membres de la mission, dont l'arrivée est prévue le 14 avril.

Il sera également question de préparer les listes de déploiement des membres de la mission à travers les 48 wilayas, en leur assurant l'hébergement et toutes les conditions liées à la logistique.

La CNSEL a statué sur 90 recours liés en majorité à l'affichage anarchique

La Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 a statué depuis le début de la campagne électorale sur 90 recours liés, en majorité, à «l'affichage anarchique», selon son président Lachemi Brahmi.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une audience accordée à l'ancien ministre des Affaires étrangères espagnol, et observateur indépendant, Miguel Angel Moratinos, M. Brahmi a indiqué que la CNSEL a reçu 98 plaintes et en a tranché 90.

Il a précisé que son instance a «jugé recevables 53 recours» et fait obligation aux contrevenants de se conformer à la loi ajoutant que ces recours reçus concernaient notamment l'affichage anarchique. M. Brahmi a précisé que la CNSEL a rejeté 21 recours «pour défaut d'éléments probants» et à saisi les parquets sur 17 faits ayant qualité pénale. Il a mis en avant la coordination entre la CNSEL et l'administration dans la mise en œuvre des décisions d'amener les contrevenants à se conformer à la loi.

Paroles de candidats

Voici quelques expressions marquantes tirées des interventions des candidats à l'élection présidentielle du 17 avril et de leurs représentants, au quinzième jour de la campagne électorale, dimanche.

Abdemalek Sellal pour le compte d'Abdelaziz Bouteflika depuis Tizi-Ouzou: «Bouteflika s'engage à continuer de promouvoir la langue amazighe, considérée comme l'un des fondements de l'identité nationale». «Ce processus de promotion se poursuivra et se renforcera pour que tamazight devienne une langue de science et de technologie».

Ali Benflis depuis In Salah (Tamanrasset): «Je m'engage à régler les problèmes dont souffrent les populations du Sud par la mise en œuvre d'un plan Marshall, pour le développement de la région».

«Ce plan puise ses ressources du Fonds de développement du Sud et si elles s'avèrent insuffisantes, l'Etat injectera d'autres finances».

Moussa Touati depuis Blida : «L'exploitation rationnelle de la plaine de la Mitidja aurait pu permettre à l'Algérie de prétendre à son autosuffisance alimentaire et ne pas recourir à l'importation des produits agricoles». «Les habitants de la région doivent investir davantage dans le secteur agricole, créateur d'emplois et de richesses».

Faouzi Rebaïne depuis Sidi BelAbbès: «Il y a d'autres méthodes que la violence pour exprimer son mécontentement». «Je suis en colère, mais j'ai préféré le militantisme comme moyen d'expression pacifique».

Abdelaziz Belaïd depuis Laghouat: «L'agriculture est un facteur indispensable dans le développement local». «Il faut étendre les terres agricoles, introduire les moyens technologiques modernes dans ce secteur stratégique et développer la production animale de manière scientifique».

Djelloul Djoudi depuis Louisa Hanoune depuis Bouira: «La politique économique de Louisa Hanoune mettra un terme à tous les dépassements de certains partenaires étrangers».

«L'investissement direct étranger n'a pas apporté de solutions, ni de création d'emplois. Les étrangers prennent leurs intérêts et repartent».

M. BENBADA EST CATÉGORIQUE

Les marchés couverts permettront de mettre fin au commerce informel d'ici début 2015

Le programme de réalisation de marchés couverts devra permettre de mettre fin au commerce informel, d'ici le début de 2015, a affirmé, dimanche à El-Bayadh, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

S'exprimant au cours d'une cérémonie symbolique de remise de titre d'attribution d'une quarantaine de locaux commerciaux au niveau du marché couvert d'El-Bayadh, le ministre a indiqué que «les efforts de l'Etat en matière de réalisation de marchés couverts, dans le cadre de la stratégie de lutte contre les marchés anarchiques, devront permettre l'éradication du commerce informel d'ici 2015».

«Une enveloppe de 14 milliards DA a été octroyée par l'Etat aux collectivités locales, et près de 10 milliards DA au secteur du commerce, pour la réalisation de marchés couverts offrant de bonnes conditions d'exercice des activités commerciales», a-t-il fait savoir, assurant que l'opération de réalisation des marchés couverts, qui a permis jusqu'ici la concrétisation de près de 1.000 structures commerciales couvertes à travers le pays, se poursuit toujours. Le ministre a mis l'accent, dans le souci de préservation de ces espaces, sur leur bonne gestion, en veillant au respect des dispositions du décret exécutif relatif à cette question, avant de souligner l'importance de ces espaces en matière de respect des conditions d'hygiène et de la sécurité, à la satisfaction des citoyens.

Le ministre du commerce s'est, auparavant, enquis du chantier du nouveau siège de la direction du commerce, ac-



tuellement à 90% d'avancement de ses travaux, et réalisé pour un coût de 100 millions DA dégagés du programme complémentaire de soutien à la croissance.

Benbada a, à cette occasion, appelé au respect des délais de livraison fixés à la fin du mois de mai prochain, avant d'écouter une présentation faite sur le projet de réalisation et d'équipement du laboratoire de contrôle de la qualité, pour lequel une opération de réévaluation a été soulignée par le ministre. La visite du ministre du Commerce dans la wilaya d'El-Bayadh se poursuivra lundi par l'inspection d'autres structures relevant de son secteur d'activités.

Remboursement des actes médicaux Benmeradi : «Le système du tiers payant en cours de finalisation»

Le projet du système du tiers payant en matière de remboursement des actes médicaux est en cours de finalisation, a indiqué lundi à Médéa le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.

«De nouveaux mécanismes de remboursement des frais des actes médicaux sont actuellement à l'étude dans la perspective d'alléger la procédure de remboursement au niveau de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas), d'une part, et de réduire les dépenses médicales des assurés sociaux, d'autre part», a souligné M. Benmeradi lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya.

Le nouveau système du tiers payant permettra, a-t-il expliqué, «d'ajuster les tarifs des frais de remboursement des actes médicaux de façon à revoir graduellement le



montant des frais remboursables et d'éviter au patient de payer directement les prestations fournies par le médecin».

Le paiement des actes médicaux, dont le scanner, la radio, la consultation et le remboursement se feront,

grâce à ce système, au moyen de la carte Chiffa, a précisé le ministre.

M. Benmeradi a souligné toutefois que la mise en œuvre de ce système implique l'adhésion des médecins à cette démarche, faisant observer que son dé-

partement est en train de «réfléchir à une formule» de convention entre la Cnas et les médecins, à même de déterminer les conditions de prise en charge des frais médicaux.

Le ministre a annoncé, en outre, l'entrée en application «prochaine» d'un contrat de travail, offrant la possibilité à l'employé de bénéficier d'un salaire supérieur au salaire national minimum garanti (Snmg), de la couverture sociale et d'autres avantages qui seront communiqués en temps opportun.

M. Benmeradi avait visité, au cours de son déplacement dans la wilaya, différentes structures relevant de son département, avant de procéder à la remise de clefs de voitures ateliers et de contrats d'attribution de locaux au profit de jeunes porteurs de projets, émergeant dans différents dispositifs de soutien à l'emploi.

TOURISME : M. HADJ SAÏD À OUARGLA Nécessité d'encourager les activités touristiques répondant aux spécificités locales



Le ministre du Tourisme de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, a mis l'accent, dimanche à Ouargla, sur la nécessité d'encourager les activités touristiques répondant aux spécificités locales.

«Il appartient d'encourager les activités touristiques répondant aux spécificités de chaque région et susceptibles de promouvoir et d'écouler les divers produits touristiques locaux», a souligné M. Amine Hadj Saïd lors de son inspection du lac de Témacine, dans le Grand Touggourt. Le ministre a insisté, pour ce faire, sur l'implication des associations locales activant dans le domaine touristique dans les débats locaux sur le tourisme et l'artisanat afin d'enrichir les suggestions à même de contribuer à la création de projets touristiques innovants. Le lac de Témacine a bénéficié, l'année dernière, d'un projet d'aménagement, doté d'une enveloppe de 100 millions DA accordée au titre de programme complémentaire de développement des régions du Sud de 2007, et livrable en mai prochain, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Les travaux consistent notamment en le revêtement des voies d'accès, la protection des berges du lac, ainsi que la réalisation d'espaces verts et de locaux commerciaux multiservices. La situation de la zone d'expansion touristique (ZET) de 14 hectares et les projets qui y sont retenus, dont un hôtel et des structures récréatives, ont également été exposés au ministre, qui a pris connaissance, à travers une exposition dédiée à l'artisanat, de modèles de produits d'artisanat réalisés par les artisans et les associations de la région d'Oued Righ. Au siège de la zaouia Tidjania, à Témacine, le ministre a visité l'atelier d'artisanat géré par l'association «Chems pour le développement des activités d'artisanat».

Créé en 2006, l'atelier est chargé de la formation de la gent féminine dans les activités de couture, de broderie traditionnelle et de vannerie. La visite du ministre du tourisme s'est poursuivie par l'inauguration, dans la commune de Nezla, d'une structure hôtelière privée, classée «trois étoiles». Composé de quatre étages, l'hôtel compte 60 chambres, un restaurant et une salle, selon sa fiche technique.

M. Amine Hadj Saïd avait auparavant procédé, dans la commune de Hassi Benabdallah, à la mise en terre d'oliviers au niveau de la bande verte longeant la RN-56, reliant Ouargla et Touggourt, avant de lancer, dans la commune d'El-Hedjira, un projet d'hôtel de 36 lits et d'une station services, relevant du secteur privé et devant générer, une fois opérationnels, 26 emplois. A Hassi-Messaoud, le ministre du tourisme a inspecté un projet en cours de réalisation d'un complexe touristique disposant de 118 chambres d'une capacité de 250 lits, deux restaurants, deux salles polyvalentes, un centre d'affaires et deux piscines.

D'un investissement privé de plus de deux (2) milliards DA, ce projet devra générer 210 emplois, selon les explications fournies sur site. M. Hadj Saïd a, par ailleurs, inauguré, toujours à Hassi-Messaoud, un hôtel privé réalisé pour investissement de plus de 670 millions DA, offrant une capacité d'hébergement de 96 lits et disposant d'un restaurant et des boutiques de commerce.

A l'issue de cette visite de travail, clôturée par une séance de travail avec les cadres locaux de son secteur et des investisseurs, une présentation a été faite au ministre sur le projet de restauration dont a bénéficié l'hôtel «Mehri» à Ouargla, relevant du secteur public.

APS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Mise en place d'un dispositif de surveillance et d'alerte pour prévenir la fièvre Ebola

Le directeur de la prévention du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, le P^r Ismaïl Mesbah, a affirmé lundi à Alger, que l'Algérie avait mis en place un dispositif de surveillance et d'alerte pour la prévention de la fièvre Ebola, écartant toute éventualité de contamination.

En marge d'une rencontre scientifique marquant la célébration de la Journée mondiale de la santé le 7 avril, le P^r Ismaïl Mesbah a annoncé la réunion, mercredi et jeudi prochains, d'une commission d'experts du ministère pour procéder à l'évaluation du risque de propagation de la fièvre Ebola en Algérie, soulignant le durcissement des mesures préventives pour faire face à cette épidémie meurtrière. Le ministère de la Santé s'apprête à finaliser la mise en place des mesures nécessaires pour faire face à la maladie, a-t-il pré-

cisé avant de relever que le risque de propagation en Algérie restait «très minime».

D'autre part, le même responsable a rappelé que l'Algérie veillait au quotidien au respect des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant cette épidémie. Le chimpanzé et la chauve-souris sont les facteurs responsables de transmission de la maladie à l'homme. 90% des personnes atteintes décèdent des suites de cette affection en raison d'hypotension artérielle.

Les personnes portant le virus vivent quant à elles, avec plusieurs désordres au niveau des sens et une chute de cheveux. A ce jour, il n'existe ni vaccin ni traitement pour la fièvre hémorragique due au virus Ebola qui a fait 84 morts et 129 cas suspects en Guinée où le virus a été récemment détecté.

PROGRAMME LPP

Lancement des travaux de réalisation de près de 20.000 logements à la fin mars

Le nombre de logements promotionnels publics (LPP) dont les travaux de réalisation ont été lancés à la fin mars dernier a atteint près de 20 000 unités, a révélé dimanche le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi), Amar Guellati.

Lors d'une rencontre d'évaluation du secteur de l'habitat durant le premier trimestre 2014, M. Guellati a indiqué que l'Enpi qui supervise le programme LPP avait lancé la réalisation de 19.743 unités au niveau national dont 8 951 unités à Alger. La réalisation de 64,8% de ces projets est prise en charge par des entreprises sélectionnées sur la Short-list établie par le ministère de l'Habitat au début de l'année 2013. 15% des projets lancés sont pris en charge par les entreprises publiques de réalisation relevant de la SGP Indjab contre 12% pour les entreprises algériennes privées et 4,6% pour les sociétés mixtes. Le foncier ne constitue plus un obstacle devant l'entreprise pour le lancement des projets, a affirmé le DG de l'Enpi ajoutant que «ce problème est en voie d'être réglé notamment à Alger grâce à la coordination avec les autorités locales». Concernant la souscription à ce programme, M. Guellati a révélé que son entreprise avait remis les ordres de versement de la première tranche à 25 729 souscripteurs retenus.

L'opération lancée le 15 février dernier se poursuivra jusqu'au parachèvement de la remise des ordres de versement aux souscripteurs concernés. Le nombre des demandes reçues par l'Enpi au début du mois d'avril a atteint 48 218 demandes dont 38 522 ont été acceptées. L'ENPI a reçu pour la seule capitale 26 230 demandes dont 18 000 ont été acceptées. Le programme LPP qui vise la réalisation de 151 000 unités à travers le territoire national est destiné aux postulants dont le revenu est compris entre 108 000 et 216 000 DA.

SANTÉ

Le CHU de Béni-Messous assure des consultations spécialisées dans les hôpitaux du sud

Le directeur général du CHU Hassani Issaad de Béni Messous Omar Berredjouane a révélé dimanche à Alger que son établissement assurait des consultations spécialisées dans le cadre de la coopération avec les établissements hospitaliers du sud. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que son établissement a assuré, dans le cadre de l'opération de jumelage avec les établissements hospitaliers du sud, 800 consultations dans la wilaya de Ouargla, 250 à Biskra dans le cadre du dépistage du glaucome outre 300 interventions chirurgicales pour les malades atteints de cette maladie ajoutant que l'opération sera élargie aux wilayas d'Illizi et de Djénet. Dans ce cadre une équipe médicale de néphrologues s'est rendue à Metlili et Ghardaïa, pour définir les besoins des services d'hémodialyse et examiner l'éventualité de développer la greffe rénale au niveau local. A noter qu'une première équipe du CHU Beni Messous, composée de chirurgiens viscéralistes, de chirurgiens infantiles, de réanimateurs, d'urologues et d'ophtalmologues, pratique plusieurs interventions chirurgicales à Ghardaïa. Elle devra se rendre dans les prochains jours à l'EPH de Ménéa, pour une réunion de travail avec le conseil médical afin d'identifier les besoins et tracer les axes de coopération.

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière avait souligné lors d'une visite, la semaine dernière, dans la wilaya de Ghardaïa, la nécessité d'organiser des réunions régulières pour assurer le suivi et le succès de cette opération en facilitant la tâche à ces missions médicales avant de s'engager de mettre à leur disposition tous les moyens et équipements nécessaires. Des accords de jumelage ont été conclus début mars dernier entre les CHU du nord du pays et ceux du sud et des hauts plateaux pour la prise en charge des spécialités qui font défaut dans ces régions d'une part, et assurer la formation des corps médical et paramédical d'une autre.

HABITAT

Le programme quinquennal lancé à 91% à fin mars

Les travaux de réalisation de plus de 2 millions de logements ont été lancés à fin mars dernier par le secteur de l'Habitat portant le taux d'avancement du programme quinquennal (2010-2014) à 91%, selon un bilan présenté dimanche par la ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Selon les données du ministère, les projets de réalisation de 2.003.992 logements ont été lancés entre début 2010 et fin mars dernier, soit 91% du programme quinquennal dont l'objectif est la construction d'un total de 2 223 403 logements toutes formules confondues.

Les projets lancés concernent 827.281 logements sociaux, 258 743 logements sociaux participatifs (LSP) et 792 976 logements ruraux. Il s'agit également de 105 249 logements de type location-vente (Aadil) et 19 743 logements promotionnels publics (LPP), indique la même source.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelmajid Tebboune prévoit le lancement du reste des projets avant la fin du premier semestre 2014. 826.668 logements ont été réceptionnés à fin mars dernier soit environ 69% du programme quinquennal qui prévoit la réception de 1,2 million de logements. Parmi les projets réceptionnés, figurent 277 312 logements sociaux, 101 046 LSP, 10 444 logements de type location-vente et 437 863 logements ruraux. Selon le ministère, le bilan des logements réceptionnés pourrait atteindre 88% des objectifs du secteur au titre du programme quinquennal 2010-2014. Pour ce qui est du bilan du premier trimestre 2014, le secteur de l'Habitat a vu le lancement de 145 000 logements et la réception de 57 000 au-

tres. Plus de 129,7 milliards DA ont été dépensés durant ce trimestre portant ainsi le montant global des dépenses du secteur à plus de 1 335,23 milliards DA depuis le lancement du programme quinquennal 2010-2014.

22 millions de tonnes de ciment consommées en 2013 pour la réalisation des projets d'habitat

M. Tebboune a fait savoir que le présent «bilan établi sur la base de critères de transparence démontre que les projets d'habitat en Algérie sont devenus une réalité» citant à titre d'exemple le montant des budgets alloués, la consommation soutenue de ciment dans ce secteur qui a dépassé, selon lui, 22 millions de tonnes en 2013.

«Ceux qui ne croient pas à ces chiffres, peuvent se rendre sur les sites abritant les chantiers travaux de réalisation des logements ou ceux réceptionnés chaque jour à travers diverses wilayas du pays», a-t-il soutenu annonçant la réception de 22 000 logements à Alger dans les mois à venir. Selon les données du ministère, plus de 4 179 millions de demandes de logements ont été portées sur le fichier national entre janvier 2013 et mars 2014. Le fichier fait ressortir que pas moins de 426 000 requérants soit (10%) ont déjà bénéficié d'une aide de l'Etat pour l'acquisition d'un logement, ou sont propriétaires d'un logement ou d'un terrain.

Par ailleurs, le fichier national a inscrit sur les listes noires 329 entreprises de réalisation défaillantes (incapacité de finalisation du projet ou dépassesments). Le ministre avait annoncé, dans ce sens, que le gouvernement examinerà mercredi prochain un nouveau



décret instituant le droit du ministère de l'Habitat de remplacer les promoteurs immobiliers défaillants dans les projets de logements.

Cette mesure constitue une assurance pour les souscripteurs au programme LSP. Une Short-list des entreprises susceptibles de prendre en charge la réalisation entre 400 et 2 000 logements sera publiée dans les prochains jours.

Selon M. Tebboune, elle compta entre 70 à 80 entreprises algériennes de réalisation estimant que ce mécanisme permettra leur insertion dans le programme national du logement et l'accélération de son processus de modernisation.

LOUH RASSURE

Retrait à distance de tous les documents administratifs avant fin 2014



d'un fonds devant permettre de verser des pensions aux femmes ayant à charge des mineurs quand il est prouvé que l'époux n'a pas de ressources financières.

Il a aussi annoncé l'achèvement de l'élaboration de la loi sur la protection de l'enfant qui se trouve au niveau du secrétariat général du Gouvernement pour son approbation avant d'être soumise aux deux chambres du parlement. Le ministre de la Justice a souligné, par ailleurs, que l'indépendance de la justice et de la liberté de la presse sont «deux faces d'une même médaille», ajoutant que la protection du journaliste comme tout autre membre de la société entre dans le cadre des objectifs assignés pour instaurer les principes de la démocratie

tation du nombre des salles d'audience dans les tribunaux et les cours pour que le traitement des affaires puisse se faire dans de bonnes conditions, la désignation de magistrats dans les cours pour encadrer les nouveaux juges afin de relever le nombre d'affaires traitées à 150 et 200 affaires pour chaque session, ainsi que la révision de certaines dispositions de la loi de procédures civiles.

Il sera procédé, dans un ou deux mois, à l'application du programme de réfection des anciens tribunaux, a ajouté le ministre. Lors de sa visite de la nouvelle Cour de Relizane, M. Louh a insisté sur la nécessité de former les nouveaux magistrats à l'Ecole supérieure de magistrature sur le mode de gestion des audiences et l'interrogatoire. En inaugurant le tribunal administratif de Relizane, le ministre a appelé à uniformiser la jurisprudence en consultation avec le Conseil d'Etat et la Cour suprême.

Le bilan des activités de la Cour de Relizane et le tribunal administratif de l'année précédente a été présenté à cette occasion.

APS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le 1^{er} camion Mercedes-Benz sortira de l'usine de Rouiba courant avril

Le premier camion Mercedes-Benz construit en Algérie sortira de l'usine de Rouiba (Est d'Alger) courant avril, a annoncé le P-DG de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), Hamoud Tazerouti.

Dans un entretien à l'APS, M. Tazerouti a indiqué que la Société de production des camions et de bus Mercedes-Benz en partenariat avec la SNVI, s'apprête à mettre sur le marché le premier camion produit dans ses ateliers «courant de ce mois d'avril».

Créée en 2012, cette société comporte d'aujourd'hui un capital de 103 millions d'euros est détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne avec 34% pour la SNVI et 17% pour le ministère de la Défense nationale (MDN) et 49% par l'émirat Aabar. L'allemand Daimler/Mercedes-Benz en est le partenaire technologique.

L'usine produira dans une première phase quelque 556 camions/an en 2014, pour atteindre d'ici à cinq ans 16 500 unités dont 15 000 camions de cinq modèles différents, 1 000 autobus (un seul modèle) et 500 minibus, précise M. Tazerouti.

Avec ces niveaux de production, la SNVI prévoit de porter sa part de marché de 20% actuellement à 80% aux alentours de 2019. Par ailleurs, M. Tazerouti a indiqué que le démarrage de la fabrication de la société de production de véhicules légers tout-terrain de Tiaret était prévu pour la fin 2014.

Cette usine détenue à hauteur de 17% par la SNVI, de 34% par le MDN et à 49% par l'émirat Aabar et dont Mercedes-Benz est partenaire technologique devrait produire 8 000 véhicules/an, dont 6 000 de type Sprinter et 2 000 de type Classe-G, précise le P-DG de la SNVI.

M. Tazerouti a indiqué que la SNVI a procédé dernièrement à la récupéra-



tion de la totalité des actions de l'unité carrosserie de Tiaret, qu'elle détenait de seulement 40% en partenariat avec le français BTK (60%). «Nous avons récupéré la totalité du capital de l'unité carrosserie de Tiaret. Elle est devenue à 100% propriété de la SNVI», assure M. Tazerouti.

De nouveaux partenariats en négociation

Dans le cadre de son plan de développement, la SNVI est en négociation avec deux carrossiers autrichiens pour un partenariat pour la fabrication en Algérie de cabines de chargement pour Mercedes-Benz. Grâce à ce partenariat qui est à un «stade avancé de négociations», la SNVI fournira à l'usine Mercedes-Benz de Rouiba tous ses besoins en carrosserie portée (bennes, citernes...), selon M. Tazerouti.

«Nous avons opté pour le choix de ces partenaires autrichiens parce qu'ils sont homologués par Mercedes-Benz, norme exigée par la marque allemande», a-t-il tenu à signaler.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que l'entreprise était à la recherche d'un partenaire étranger avec qui elle compte se lancer dans le segment des mini-trucks. «Nous cherchons un partenaire pour la fabrication des véhicules de moins de

6 tonnes: les mini-trucks», a dit M. Tazerouti indiquant que l'actuelle gamme de la SNVI allait être abandonnée graduellement pour s'éteindre définitivement à l'horizon 2018-2019.

En 2013, la SNVI a réalisé un chiffre d'affaires de 18,6 milliards DA, en hausse de 8% par rapport à 2012, et une croissance de la valeur ajoutée de 33% par rapport à la même période malgré une augmentation de 18% des frais du personnel. La SNVI avait produit en 2013 (véhicules tractés non inclus) 1 515 camions, 467 véhicules de transport de personnes, et 132 équipements tractés et carrosserie.

Pour l'année 2014, la SNVI compte augmenter son chiffre d'affaires à 24,2 Mds DA et accroître sa valeur ajoutée de 40%. Pour l'exportation, l'entreprise projette de se redéployer sur le marché africain. «Des marchés avec quelques pays africains sont en cours de négociation, parmi lesquels un contrat pour la commercialisation de la pièce de rechange vers le Niger», a fait savoir M. Tazerouti. En 2011, la SNVI a exporté vers le Mali une vingtaine de véhicules industriels et un lot de pièces de rechanges pour un montant de 1,7 million d'euros. La société publique avait déjà exporté vers plusieurs pays comme le Sénégal, le Gabon, le Niger et l'Irak.

La SNVI créera une société de distribution des produits Mercedes fabriqués en Algérie

- La SNVI se dotera d'une nouvelle fonderie de grande capacité



La Société nationale des véhicules industriels (SNVI) créera prochainement avec d'autres partenaires une nouvelle société mixte de distribution en Algérie des produits Mercedes-Benz fabriqués localement, a annoncé hier à Alger son P-DG, Hamoud Tazerouti.

«Nous allons créer, très prochainement, une nouvelle société de distribution des produits finis de la marque Mercedes-Benz fabriqués en Algérie», a indiqué M. Tazerouti à l'APS, ajoutant que les deux parties sont «en négociations» avec leurs partenaires pour la finalisation de ce projet. Avec ce contrat, la SNVI deviendra le distributeur exclusif des produits de la marque allemande, fabriqués dans ses deux usines de Rouiba (Algér) et de Tiaret. Les partenaires dans cette joint-venture seront la SNVI, la Direction des fabrications militaires relevant du ministère de la Défense nationale (DFM/MDN), Immo Constantine (filiale de la SGP-Equipag) et l'émirat Aabar, selon M. Tazerouti, qui précise que «la SNVI sera l'actionnaire majoritaire pour la partie algérienne».

Concernant les véhicules de la même marque importés, le premier responsable de la SNVI a indiqué que la nouvelle structure commerciale prendra en charge l'importation et la distribution, en exclusivité, «si un besoin est exprimé en la matière».

Interrogé sur le capital de cette nouvelle société mixte, M. Tazerouti a affirmé que «rien n'est retenu pour l'instant». «Ce qui est sûr, c'est que cette société ne tardera pas à voir le jour», a-t-il assuré. Le P-DG de la SNVI a précisé que la création de cette nouvelle société s'inscrivait dans le cadre du plan de développement stratégique du groupe. La création de cette nouvelle société «va permettre aux sociétés de production de se concentrer sur leur activité (de production)», a-t-il dit, assurant que la distribution et le service après-vente de cette société seront «conformes aux normes de Daimler/Mercedes-Benz».

Par ailleurs, M. Tazerouti a évoqué l'éventualité d'intégrer la division commerciale de la SNVI dans la nouvelle société mixte.

Trois sociétés à capitaux mixtes ont été créées dans le cadre de la mise en œuvre des protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Il s'agit de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA Rouiba, de la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret et d'une autre Société algérienne de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hamimime (Constantine).

Le montage de la première voiture-atelier «made in Algeria» a commencé



Le montage de la première voiture «made in Algeria» de marque Renault, destinée à la formation du personnel, a déjà commencé dans l'usine de Renault Production Algérie (RPA), implantée à Oued Tlélât (Oran), a annoncé hier à Alger, le P-DG de la société nationale des véhicules industriels (SNVI), Hamoud Tazerouti.

«Les kits des véhicules sont déjà arrivés sur le site de production à Oued Tlélât et le montage des voitures-ateliers a déjà commencé», a indiqué à l'APS le premier responsable de la société nationale des véhicules industriels, entreprise partenaire dans ce projet aux côtés du constructeur français et du Fonds national d'investissement (FNI).

Selon M. Tazerouti, le personnel de RPA a commencé à monter les premières voitures-ateliers destinées à sa formation, avant d'entamer l'opération de montage des voitures destinées à la commercialisation sur le marché algérien. A cet effet, M. Tazerouti a assuré que les

travaux de réalisation de l'usine Renault Production Algérie «avancent conformément au calendrier prévu et elle va être livrée dans les délais fixés».

«La première voiture de type Nouvelle Symbol, montée en Algérie sortira des ateliers le 20 novembre 2014, comme prévu par le partenaire français», a-t-il précisé. Pour mettre en place un réseau national de sous-traitance devant approvisionner l'usine en matière d'équipement et accessoires industriels, une dizaine de sous-traitants nationaux ont été présélectionnés et «sont à un stade avancé d'audit», selon M. Tazerouti.

Au départ, «on a commencé par les fichiers de la SNVI, la SGP-Equipag et ceux des bourses régionales de sous-traitance», a-t-il poursuivi, ajoutant que l'opération de sélection et d'audit «se poursuit toujours». Pour l'aménagement du site de l'usine RPA, l'Etat algérien a octroyé à cette société les anciens bâtiments de l'ex-Sonitex que la SNVI a mis à niveau.

«RPA prend en charge les travaux d'aménagement en ateliers de production,

achevés à près de 70%. Ceci, en attendant la construction de nouvelles infrastructures», a-t-il encore affirmé. Evoquant la question de la formation du personnel de RPA, le P-DG de la SNVI a indiqué que le premier contingent avait achevé sa formation et que deux autres suivent actuellement un autre cycle de formation.

Détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne dont 34% par la SNVI, 17% par le FNI, et à 49% par le constructeur français, l'usine de RPA créée par le biais d'une joint-venture produira à son démarrage 25 000 véhicules/an, puis 75 000 unités avant d'arriver à 150 000 véhicules/an, dix ans après le début de la production.

La zone d'activités de Oued Tlélât a été choisie pour l'implantation de l'usine en raison notamment de la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée, sa proximité du port d'Oran, son infrastructure industrielle et logistique ainsi que pour son réseau autoroutier, de chemin de fer et de TIC.

SAÏDA

Un programme de 15 400 nouveaux emplois en 2014



L'agence de l'emploi de la wilaya de Saïda a élaboré un programme générant 15 400 nouveaux emplois de différentes formules durant l'année en cours, a indiqué son directeur.

M. Abdelkrim Chlef a souligné à l'APS que le programme porte sur 9 500 postes du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et ses différents contrats des diplômés et de pré-emploi.

Un millier de postes d'emploi soutenus seront créés au profit de chômeurs en vue de placements permanents au sein d'entreprises économiques, selon le responsable. Par ailleurs, 4 900 emplois seront proposés dans le cadre de recrutements ordinaires contenus dans les offres de travail reçues par l'agence de wilaya de l'emploi, a-t-il ajouté soulignant que des visites des conseillers de l'agence s'intensifient aux entreprises économiques pour recueillir un plus grand nombre d'offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés. Le directeur de l'agence a rappelé que 7 866 emplois ont été créés en 2013 dont 5 813 postes au titre du DAIP, 353 dans le cadre de contrats de travail soutenus et 1 700 emplois permanents de placements ordinaires.

ELECTRICITÉ-GAZ La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Sétif lance le code Quick Response

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) de Sétif vient de lancer le code Quick Response (QR) dans le cadre d'une première initiative du genre à l'échelle nationale, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de cette entreprise.

Le code QR, genre de code-barres en deux dimensions, formé de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc, peut être lu par un téléphone mobile, un Smartphone ou encore par une webcam, a indiqué la même source, précisant que ce système permet à la clientèle, entre autres, de consulter des informations utiles de cette société, comme les numéros de téléphones des agences commerciales en cas de réclamation, la newsletter de la SDE, des conseils liés aux risques du gaz et des recommandations pour l'économie d'énergie.

Le code Quick Response donne également la possibilité à la clientèle de naviguer sur un site Internet, de déclencher un appel vers un numéro de téléphone, d'envoyer un SMS, d'encoder un texte libre, d'ajouter une carte de visite virtuelle dans les contacts ou un événement dans l'agenda électronique ou encore de montrer un point géographique sur Google Maps ou Bing Maps, a-t-on précisé. L'utilisation de ce système ultramoderne s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de cette société qui s'est investie dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, a indiqué M. Khalil Hodna, cadre à la SDE de Sétif.

OUM EL-BOUAGHI

Opération de désherbage sur 60.000 hectares de champs céréaliers

Une opération de désherbage sur 60.000 hectares de champs céréaliers est en cours dans la wilaya d'Oum El Bouaghi où il est prévu «une bonne saison agricole», a indiqué mardi le directeur des services agricoles (DSA), Brahim Gridi.

L'opération qui a touché, à ce jour, une superficie de 13.526 hectares, s'inscrit dans le cadre de la «mise en place des conditions idéales pour optimiser les rendements céréaliers», a ajouté le même responsable. M. Gridi a par



ailleurs fait état d'une «utilisation accrue», par les agriculteurs, des fertilisants dont 70.000 quintaux sont actuellement disponibles dans les deux unités locales de la Coopérative des céréales et des

plus de 4 millions de quintaux de céréales.

L'an dernier, en raison d'une sévère sécheresse, 327.000 quintaux seulement avaient été produits à Oum El Bouaghi.

UNE VILLE CONSTAMMENT ILLUMINÉE GRÂCE AU... TÉLÉPHONE PORTABLE

Blida by night

Du haut de la station climatique de Chréa, la vue sur la ville de Blida est imprenable durant la nuit tant ses différents quartiers, coins et recoins sont merveilleusement illuminés. Cette image éblouissante est certes le fruit d'un travail assidu des agents de l'entreprise d'éclairage public, mais est aussi obtenue grâce aux effets positifs de la téléphonie mobile.

La flotte mobile professionnelle mise à leur disposition leur permet, en effet, de communiquer rapidement entre eux pour signaler toute défaillance dans le réseau d'éclairage et d'intervenir promptement pour son rétablissement. Un numéro de téléphone est aussi mis à la disposition des présidents des comités de quartiers pour signaler toute éventuelle lacune.

«Pour moi, le téléphone portable est un outil de travail précieux, tout comme les engins, les tournevis et les lampes», a affirmé, à l'APS Mohamed Meslem, directeur de cette Epic d'éclairage public. «L'utilisation de la flotte mobile dans nos interventions a amélioré sensiblement la performance de l'entreprise», s'est-il félicité.

Les équipes mobiles de cette entreprise, qui effectuent des tournées nocturnes permanentes pour contrôler le réseau d'éclairage de la ville, sont ainsi «dirigées» par téléphone, a encore expliqué le responsable.

Depuis la mise en service de la flotte, nos sorties sont devenues ciblées. Nos employés se dirigent directement vers les luminaires défaillants, suite à des sollicitations des habitants, où à des orientations d'un de nos agents qui est déjà sur place», a-t-il expliqué. L'efficacité de la nouvelle méthode de travail s'est vérifiée à maintes reprises, a assuré encore M. Meslem, citant à titre d'exemple le rétablissement rapide de l'éclairage public après l'endommagement de plusieurs luminaires, suite à des actes de violence enregistrés à l'issue du match ayant opposé, le 28 mars dernier, l'équipe de l'USM Blida au NA Hussein Dey, dans le cadre de la 25^e journée la Mobilis-Ligue 2 professionnel de football. «Nos services ont reçu des appels de citoyens, signalant l'absence d'éclairage à la cité Larmaf et à la trémie avoisinant le stade Brakni. Nos agents se sont immédiatement contac-



tés par téléphone portable et ont convenu d'une intervention rapide, à l'issue de laquelle plus d'une vingtaine de luminaires ont été rétablis en l'espace de moins de deux heures», a-t-il expliqué. «Si il n'y avait pas cette flotte mobile, une opération pareille aurait duré toute la nuit», a observé M. Meslem, se félicitant de l'apport «extrêmement important» de la téléphonie mobile dans l'amélioration de ce service public, car cet aspect constitue un gage de sécurité pour les riverains désirant se déplacer la nuit.

Sur le chantier, ce système facilite énormément le travail des agents. Lorsqu'il y a, par exemple, une panne au niveau des coffrets de commande, servant de serveurs et de disjoncteurs, l'agent n'est pas contraint de se déplacer perpétuellement entre ces coffrets et les lampadaires, puisqu'il se met en contact, par téléphone, avec un autre agent chargé de vérifier les lampes.

«Le téléphone portable nous a permis de gagner énormément de temps. Cette formule de flotte qui assure des communications gratuites entre les employés est vraiment idéale», s'est-il encore félicité.

A cet indéniable gain de temps, s'ajoute la plus grande longévité du parc roulant et une réduction «sensible» en consommation de carburant.

Le portable encore au cœur d'un projet de télégestion du réseau luminaire

Le directeur de l'entreprise d'éclai-

rage public de Blida ambitionne de mettre en place un nouveau système de gestion à distance du réseau luminaire de la ville, à travers l'installation de nouveaux équipements technologiques au niveau des coffrets, en mesure de signaler toute panne sur les téléphones mobiles des employés.

«J'ai déjà réalisé l'étude concernant ce projet et acquis un équipement spécifique, où on insère une puce téléphonique pour l'envoi et la réception des informations», a affirmé M. Meslem, ajoutant qu'un test «tout à fait concluant» a été effectué, en ce sens, l'année dernière.

«Ce projet, dont le coût de réalisation ne saura dépasser les 50 millions DA, a été présenté aux autorités locales qui ont donné leur accord de principe pour sa mise en œuvre. S'il est concrétisé, Blida sera la première ville à se doter de ce système en Algérie», a-t-il ajouté.

La ville de Blida compte actuellement 10 000 points lumineux, sur un territoire de 57 km², gérés à partir de 250 coffrets de commande.

Une carte postale très appréciée

Plusieurs habitants de Blida montent, durant la soirée, sur les hauteurs de l'Atlas blidéen pour apprécier la beauté d'une ville merveilleusement illuminée. Une situation qui est devenue même un élément de fierté pour ces derniers qui invitent leurs connaissances à partager ce sentiment d'être dans une «ville de rêves», pour reprendre l'expression de Rachid Bougheddaoui, acteur de cinéma, originaire de cette ville. «Finalement, je me suis rendu compte que ma ville est belle grâce à sa magnifique illumination dès le couche du soleil», s'est-il réjoui. «Blida by night, ça ressemble à New York by night», a affirmé, de son côté, Rafik, originaire de Batna, qui a admiré ce panorama pour la première fois. L'Epic d'éclairage de Blida n'est qu'un échantillon représentatif de l'apport indéniable de la flotte professionnelle mise au profit des entreprises par les trois opérateurs de la téléphonie mobile. Une formule qui est d'une précieuse contribution dans l'expansion et la performance de ces entreprises.

AFFRONTEMENTS À GHARDAÏA

Une quarantaine de blessés et une dizaine de locaux incendiés

Une quarantaine de personnes, dont plus d'une quinzaine de policiers, ont été blessées dans de nouvelles échauffourées entre groupes de jeunes qui ont éclaté samedi et se poursuivent hier dans des quartiers de Ghardaïa et Bounoura, a-t-on appris auprès d'une source médicale.

Les policiers ont été blessés durant leur intervention dans les quartiers nord de Ghardaïa et à Bounoura, a précisé la même source. Ces affrontements, par jets de pierres et de cocktails Molotov, entre groupes de jeunes dans les quartiers Kourtli, Benghenem, El-Aïn et Beladis, ont causé 19 incendies dans une dizaine de locaux à caractère d'habitation et autres commerces, après avoir été saccagés, a constaté un journaliste de l'APS. Les forces de l'ordre, appuyées par des unités anti-émeute de la Gendarmerie nationale, ont été renfor-



cées dans les sites «chauds» en vue de faire cesser les affrontements et sécuriser les personnes et leurs biens dans ces quartiers. Pour mettre fin aux affrontements récurrents entre groupes de jeunes et éviter leur propagation à d'autres quartiers, les forces de l'ordre ont eu recours aux bombes lacrymogènes.

Dans la nuit de dimanche à lundi, les jeunes en furie ont caillassé un véhicule de police avant de s'en emparer et de l'incendier à l'entrée du quartier

Ben-Smara (Ghardaïa). Hier, plusieurs activités économiques, commerciales et administratives, dans la vallée du M'zab, ont été paralysées et les travailleurs et autres fonctionnaires se sont cloîtrés chez eux de peur de voir leurs domiciles être la proie des flammes.

De nombreux gérants de structures touristiques dans l'ensemble de la wilaya chôment et ont vu leur chiffre d'affaires chuter, en l'absence de voyageurs et autres touristes.

«L'image de Ghardaïa est ternie à jamais, l'activité touristique et artisanale anéantie», a relevé le gérant d'un hôtel de Ghardaïa visiblement éceuré et désespéré par ces événements intermittents. De violentes échauffourées avaient déjà secoué la région de Ghardaïa, faisant sept (7) morts et plusieurs blessés, ainsi que plus 700 locaux à caractère d'habitation et commercial vandalisés, pillés et incendiés, depuis janvier dernier.

EL-HARRACH

Une dispute banale vire au drame**20 ans de réclusion criminelle pour l'assassin**

A. Ferrag

Le tribunal criminel rend son verdict sur une affaire liée à une banale dispute qui a débouché sur un drame. Une dispute éclate entre deux personnes. Ils hurlent, Nacer manque de respect à Karim. Des passants curieux sont nombreux, mais personne n'intervient pour séparer les deux hommes. Mais voilà que Karim, animé d'une colère aveugle, sort un couteau de sa poche et frappe aveuglément Nacer. Le meurtrier abandonnera la victime gisant dans une



mare de sang. Karim est arrêté par les services de sécurité, et sans difficultés, il reconnaît les faits retenus contre lui. Karim a comparu devant le tribunal criminel, pour homicide

volontaire. Interrogé par le président de la cour, il maintiendra toujours ses premières déclarations en précisant qu'il n'avait nullement l'intention de tuer. Le représentant du mi-

nistère public, après une longue reprise des faits tels que rapportés sur l'arrêt de renvoi expliquera les peines relevant d'un acte criminel selon l'article 395 qui donne pour sanction la peine de mort.

L'avocat de l'accusé demande d'alléger cette peine, mon client a agi sous l'effet de colère. Il n'a pas prémedité son acte...dira-t-il.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict: en vertu des articles 254, 255, 256 et 261 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

PROTECTION CIVILE

14 898 interventions du 30 mars au 5 avril 2014

Durant la période du 30 mars au 5 avril 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 14 898 interventions dans les différentes secteurs pour répondre aux appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 7 933 interventions ont été effectuées avec la prise en charge

de 975 blessés traités par les secours médicalisés et 6 723 évacuations sanitaires. 2 120 interventions effectuées suite à 1 153 accidents de la circulation ayant causé le décès de 46 personnes et 1 316 autres blessées, traités et évacués vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Biskra avec 5 personnes décédées et 54 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 35 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 1 029 interventions pour procéder à l'extinction de 659 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 3 816 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 302 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
46 morts et 1.316 blessées durant une semaine**

Quarante-six (46) personnes sont mortes et 1 316 autres ont été blessées dans 1 153 accidents de la circulation routière survenus à travers le territoire national durant la période du 30 mars au 5 avril 2014, a indiqué lundi la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Biskra avec 5 personnes décédées et 54 autres blessées suite à 35 accidents de la route, a précisé la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 1 029 interventions pour procéder à l'extinction de 659 incendies urbains, industriels et incendies divers.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

5 morts et 331 blessés entre le 25 et le 31 mars

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 331 autres ont été blessées dans 240 accidents de la circulation enregistrés en milieu urbain entre le 25 et le 31 mars 2014, selon un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). La wilaya d'Alger vient en tête avec 28 accidents suivie de Tizi Ouzou (14) et Sidi Bel-Abbès (13), précise la DGSN dans un communiqué.

Le facteur humain est la première cause de ces accidents avec un taux de 89,5%, ajoute la même source.

TLEMCEN

Saisie de plus de 2 tonnes de kif à Maghnia en provenance du Maroc

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé, hier, à Maghnia (Tlemcen), à la saisie une quantité de deux tonnes et quarante kilos de kif traité, en provenance du Maroc, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements parvenus à la compagnie de la Gendarmerie nationale de Maghnia, les éléments de cette unité, en coordination avec des gardes-frontières, ont multiplié leurs patrouilles et les points de contrôle sur les différents axes, notamment sur la RN 99 et le chemin communal 7, a-t-on indiqué de même source.

Un ratissage a été également lancé, dans le même cadre, au niveau de la forêt de la commune de Béni-Bousaïd, aboutissant à la découverte de cette quantité de drogue dissimulée soigneusement dans les broussailles et la végétation. Les gendarmes ont utilisé des chiens renifleurs de drogue spécialement dressés pour ce genre de missions, a-t-on ajouté.

La marchandise prohibée a été transférée à la section de recherches du groupement de la gendarmerie de Tlemcen, qui a ouvert une enquête pour élucider cette affaire.

Plus de 5 qx de kif traité saisis à Tamanrasset

Une quantité de 5,37 quintaux de kif traité a été saisi à Tamanrasset par les éléments de la brigade mobile des Douanes, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale de cette institution. Cette quantité a été récupérée, samedi à 120 km au sud de Tamanrasset, à bord d'un véhicule 4x4 dont les trois occupants ont réussi à prendre la fuite à la faveur de la nuit, a précisé le directeur régional des Douanes, Toufik Benhamla. L'opération a permis aussi la saisie de trois (3) armes de différents types et des munitions, a-t-il ajouté.

Une enquête a été ouverte pour l'identification des trois contrebandiers, a-t-on indiqué de même source.

APS

► EMIRATS ARABES UNIS

Campagne de sensibilisation contre la maltraitance des enfants

Le centre de protection de l'enfance relevant du ministère émirati de l'Intérieur a annoncé lundi le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation pour lutter contre la maltraitance des enfants. Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et président du Haut comité pour la protection des enfants, Nasser Lakhrebian al-Nuaimi, a annoncé l'organisation de plusieurs événements et activités tout au long du mois d'avril et rappelé l'attention accordée par le Centre de protection des enfants au programme de sensibilisation sociale, ciblant les parents en particulier. Cette initiative, lancée en coordination avec la Société internationale pour la prévention de la maltraitance des enfants (IS-PCAN), vient rejoindre les efforts déployés par d'autres pays pour sensibiliser la communauté à jouer un rôle dans la lutte contre ce fléau. Selon des données internationales, les enfants maltraités sont 11 fois plus susceptibles d'adopter un comportement criminel à l'âge adulte, la plupart d'entre eux vont souffrir de troubles psychologiques. Fondée en 1977, l'IS-PCAN, compte près de 200 membres représentant plus de 100 pays.

CORONAVIRUS

66 morts au total en Arabie saoudite

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé dimanche le décès de deux patients atteints du coronavirus MERS, ce qui porte à 66 le nombre de personnes mortes de cette maladie depuis son apparition en septembre 2012. Un Saoudien 70 ans est décédé à jeddah, sur la côte-ouest, alors qu'un para-médical est mort également dans la cité portuaire, selon un communiqué du ministère publié dimanche soir. Quatre cas de contamination ont été également enregistrés, selon la même source. Les deux décès portent à 66 le nombre de personnes mortes du coronavirus en Arabie saoudite où 167 cas ont été recensés, toujours selon le ministère de la Santé. Le royaume est le premier foyer du coronavirus MERS, maladie apparue en septembre 2012.

Dans son dernier bulletin d'information, l'Organisation mondiale de la Santé fait état de 206 cas de contamination confirmés en laboratoire à travers le monde, dont 86 décès. Le coronavirus MERS appartient à la famille du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Décès d'une Saoudienne atteinte de la grippe porcine

Une Saoudienne de 27 ans, atteinte de la grippe porcine, est décédée dans la région de La Mecque, a rapporté, dimanche le quotidien saoudien anglophone Arab News citant le porte-parole local du ministère de la Santé. La victime, qui a été admise dans un hôpital de La Mecque, a été diagnostiquée avec une pneumonie et une insuffisance respiratoire, elle est décédée dans la nuit de vendredi à samedi, selon la même source. En ce sens, les autorités sanitaires exhortent les résidents et les pèlerins à prendre les vaccinations nécessaires contre le virus H1N1 et la grippe saisonnière et à adopter des mesures préventives d'hygiène, en évitant, notamment, les foules.

APS

CANCER

Une découverte génétique sur le cancer du cerveau de l'enfant offre des possibilités de traitement

La découverte d'anomalies sur un gène présent dans des tumeurs incurables du cerveau de l'enfant offre de nouvelles possibilités de traitement pour combattre cette forme de cancer, selon des travaux publiés dimanche.



Des mutations ou anomalies du gène ACVR1 ont été identifiées dans une tumeur cérébrale maligne, le gliome infiltrant du tronc cérébral («DIPG»), première cause de mortalité par cancers du cerveau chez l'enfant, indiquent trois études publiées dans la revue scientifique britannique Nature Genetics.

C'est la première fois que ces mutations sont décelées dans un cancer, selon les chercheurs, qui expliquent que «ce gène muté représente une nouvelle cible thérapeutique pour laquelle des inhibiteurs spécifiques sont en cours de développement».

Cette forme de gliomes, qui touche des enfants de 5 à 8 ans (300 à 400 cas par an en Europe), se trouve à la jonction du cerveau et de la moelle épinière où se situent des fonctions vitales, la rendant inopérable.

Le seul traitement est la radiothérapie, mais sans résultats durables : la

plupart des enfants meurent dans les deux ans et la moitié en moins d'un an.

Aucun progrès notable n'a eu lieu depuis l'introduction de la radiothérapie, à la fin des années 1950, explique le Dr Jacques Grill (Institut Gustave Roussy, France) co-auteur d'une de ces études avec Chris Jones (Institute of Cancer Research, Londres).

Ces mutations ont également été mises en évidence dans une maladie génétique très rare (500 cas dans le monde), la maladie de l'homme de pierre au cours de laquelle les muscles et les tendons se transforment en os inexorablement.

Les traitements ciblant le gène ACVR1 muté pourraient servir à soigner ce gliome infiltrant de l'enfant ainsi que la maladie de l'homme de pierre. Ces mutations du gène ACVR1 induisent la production d'une protéine anormale (un «récepteur») située à la surface des cellules cancéreuses.

«Cette protéine appartient à la famille des tyrosine kinases contre laquelle il existe des agents bloquants dont certains médicaments prescrits en cancérologie pour bloquer des protéines proches», explique le Dr Grill. Toutefois «l'idée reste de raffiner pour avoir des bloquants plus efficaces», à moindres doses.

Les mutations ont été trouvées dans 20 à 30% des biopsies dans les trois différentes études. «En moyenne, une petite moitié» des enfants pourrait bénéficier des futurs traitements, compte tenu d'autres mécanismes d'activation du gène, selon le pédiatre.

En attendant, un essai sur 150 enfants est prévu cet été en France avec un médicament contre la leucémie déjà commercialisé, le dasatinib, qui s'attaque à d'autres cibles, en bloquant d'autres récepteurs de la tumeur, précise le Dr Grill qui en sera l'investigateur.

VOL MH370

L'Australie annonce la détection de nouveaux signaux dans l'océan Indien

L'Australie a annoncé lundi la détection dans l'océan Indien de nouveaux signaux acoustiques «compatibles» avec les ultrasons émis par les boîtes noires du Boeing 777 de Malaysia Airlines. La sonde tractée déployée par le navire de la Marine australienne Ocean Shield «a détecté des signaux compatibles avec ceux émis par les boîtes noires des avions», a déclaré Angus Houston, patron du centre de coordination des recherches basé à Perth (ouest de l'Australie).

Deux signaux ont été captés, dont l'un pendant deux heures et 20 minutes, l'autre pendant 13 minutes, selon l'ancien

chef des armées australiennes. Ces résultats, «la piste la plus prometteuse jusqu'ici», ont «encouragé» les enquêteurs dans l'idée qu'ils sont désormais «très près de l'endroit où (ils) doivent être». Il a néanmoins renouvelé ses appels à la prudence en soulignant qu'ils ne disposaient pas de la confirmation qu'il s'agit bien des boîtes noires du Boeing 777 de Malaysia Airlines disparu le 8 mars avec 239 personnes à bord.

Neuf avions militaires, trois avions civils et 14 navires participeront lundi aux recherches du vol Malaysia Airlines MH370, a annoncé le centre de coordination des recherches conjointes (JACC).

FUSILLADE DANS LE NORD-EST DU MEXIQUE

4 morts

Quatre personnes ont trouvé la mort dans la nuit de samedi à dimanche dans une fusillade opposant des civils armés à des membres du ministère de la Défense dans un village de l'Etat de Tamaulipas, dans le nord-est du Mexique, indiqué dimanche une source auprès du Parquet.

«La fusillade s'est déroulée dans la nuit de samedi à dimanche une source auprès du Parquet.

«La fusillade s'est déroulée dans la nuit de samedi à dimanche une source auprès du Parquet.

morts et sept arrestations», a déclaré une source au Parquet de Tamaulipas. L'affrontement s'est produit lorsque des fonctionnaires du ministère de la Défense ont déclenché une vaste opération de recherche de civils armés qui avaient ouvert le feu contre un hôtel dans le village de Los Guerra dans la municipalité de Miguel Alemán qui dépend de la capitale de l'Etat de Tamaulipas,

Nuevo Laredo, a précisé cette source. Au cours de leur opération, les autorités ont saisi 17 armes lourdes, un fusil, 11 grenades, trois armes légères et plusieurs caisses de cartouches. L'Etat de Tamaulipas est frappé depuis 2010 par des vagues de violences qui ont pour origine des règlements de comptes entre deux cartels de la drogue, anciennement alliés, le cartel du Golfe et celui des Zetas.

TURQUIE

YouTube saisit la Cour constitutionnelle pour obtenir son déblocage

Le site de partage de vidéos YouTube a saisi lundi la Cour constitutionnelle turque pour obtenir la levée de son blocage dans le pays, ordonnée par le gouvernement après la diffusion d'un enregistrement sur la Syrie, ont rapporté des médias. Une requête a été déposée auprès de la Cour par un avocat d'Istanbul pour demander que le site soit «immédiatement» accessible, a précisé une source proche du dossier, citée par l'AFP. Un tribunal d'Ankara avait ordonné vendredi la levée de l'interdiction de YouTube décrétée le 27 mars par le gouvernement au nom de la «sécurité nationale», après la diffusion d'un enregistrement pirate dans lequel des responsables turcs évoquaient des plans d'intervention militaire en Syrie. Mais ce même tribunal avait décidé plus tard de bloquer l'accès à 15 vidéos et annoncé que le blocage de YouTube resterait en place tant que ces vidéos n'en seraient pas retirées. La Cour constitutionnelle turque avait exigé mercredi la levée d'une autre interdiction, celle qui frappait depuis deux semaines le réseau Twitter, la jugeant contraire à la liberté d'expression. Le site de microblogging avait été bloqué sur décision du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, le 20 mars pour enrayer la diffusion sur internet d'écoutes téléphoniques le mettant en cause dans un scandale de corruption.

ALGÉRIE - TUNISIE

La pièce théâtrale «El Maoukouf 80» de Mila au 9^e Festival arabe de théâtre de Douz



«El Maoukouf 80» (Le Prévenu 80), création de la troupe théâtrale «Milev 86» de Mila figure au programme du 9^e Festival arabe de théâtre de Douz (sud de la Tunisie) qui se poursuit jusqu'au 9 avril prochain, indiquent samedi les organisateurs du festival.

Cette œuvre du dramaturge saoudien Abbas El-hayek, mise en scène par l'Algérien Zerrouk Nekaa, relate la résistance acharnée d'un prévenu soumis à un interrogatoire musclé afin de lui extirper des aveux sur des «délits» que lui considère comme des «droits légitimes».

La scénographie de cette œuvre frondeuse qui met la question des droits de l'homme au cœur du propos, est signée par Rédha Boulabsir sur des musiques de Mohamed Arik. Mohamed El-Haouès joue le rôle du détenu face aux enquêteurs campés par Yahia Tobbiche et Assia Chartoui.

«El Maoukouf 80» sera en tournée avec neuf autres pièces de théâtre, notamment tunisienne, égyptienne et irakienne. Parmi les œuvres présentées au public figurent «Infilet» de la société tunisienne Clandestino et «Faouïda» de la troupe du théâtre arabe de Derna (Libye).

ALGÉRIE - SOUDAN

Le monologue «Maya» rafle 6 prix au 14^e Festival international de théâtre d'El Bugâa

Le monologue «Maya» de la coopérative algérienne de théâtre «Mosaïque» a remporté six distinctions dont le Grand Prix au 14^e Festival international de théâtre d'El Bugâa à Omdurman (Soudan), a-t-on appris samedi auprès du directeur de communication du Théâtre national algérien (TNA), Benbrahim Fethelhoun.

Écrit et mis en scène par Hichem Bousaha, «Maya» a remporté six prix sur les dix que compte le Festival dont ceux de la meilleure mise en scène, du meilleur texte, de la meilleure scénographie et des meilleurs effets sonores. La comédienne Souad Djennati s'est vue décerné, pour sa part, le Prix de la meilleure interprétation féminine lors de cette manifestation tenue du 27 mars au 4 avril avec la participation de plusieurs pays arabes (Jordanie, Libye, Egypte, Emirat arabes unis et Soudan). Produit en 2013 par une coopérative de Sidi Bel Abbès, «Maya» écrit en arabe algérien, aborde le phénomène de l'immigration clandestine vers l'Espagne en mêlant le théâtre à la danse et à la musique. La même année, il avait remporté le Prix «Kelthoum» du meilleur spectacle au Festival national de la production théâtrale féminine qui se tient depuis 2012 à Annaba.

Organisé par le ministère soudanais de la Culture, le Festival international de théâtre d'El Bugâa est lancé chaque année à l'occasion de la Journée mondiale du Théâtre, célébrée le 27 mars dans le monde. La quatorzième édition du Festival était organisée sous le thème «Le théâtre pour tous les Soudanais».

CONSTANTINE

La peintre Bettina Heinen-Ayach raconte l'antique Calama, sa terre d'adoption

Des collines verdoyantes au fond azuré, traversées par le clair-obscur et parsemées de splendides coquelicots écarlates et de narcisses argentées surgissent des toiles exposées par la peintre Bettina Heinen-Ayach à Constantine, illustrant la beauté de Guelma, sa ville adoptive.

Les trente-deux tableaux de l'artiste qui ornent depuis jeudi dernier la grande salle du musée public national Cirta, semblent saluer la rosée du matin et mettre en valeur la clarté du jour naissant, telles que les imagine cette peintre germano-algérienne qui s'est installée dans l'antique Calama en 1962.

L'exposition qui prendra fin le 30 du mois en cours



offre une abondance de couleurs au regard du visiteur, invité à découvrir cette hymne à la beauté dédiée à la région de Guelma, ville natale de son mari où elle a choisi de passer sa vie, a commenté Mme Keltoum Dahouk-Toubi, la directrice du musée Cirta. Des tableaux de différents styles, avec une dominance, de paysages, évoquent la diversité de la flore dans cette région de l'Est telle que «capturée» par les peintres de cette artiste d'origine allemande mais qui se dit très fière de son algérianité et de sa région d'adoption, comme l'a souligné la plasticienne Chafika Bendali-Hacine, chargée de la

collection «beaux-arts» au musée national Cirta.

Au-delà de la luxuriante végétation et de la diversité florale, les toiles de Bettina font découvrir aux visiteurs certains lieux distinctifs de la cité et de l'Algérie en général comme «la Tour Romaine à Tébessa», «Timagad», «le mont de la Maouna, montagne «gardienne» de Guelma, «la route de Constantine», «Sur la terrasse du Grand hôtel royal de Guelma», «Les montagnes de Sedrata» et «L'oasis de Sidi Okba».

Des portraits de personnalités qui ont marqué la vie culturelle et artistique de Guelma sont également immortalisés dans les œuvres de l'artiste de 74 ans, à l'image de son autoportrait et de ceux de son mari, Hamid, sur son lit de mort.

ALGÉRIE - ITALIE

«Loubia Hamra» de Narimane Mari au Festival «Middle East Now» en Italie

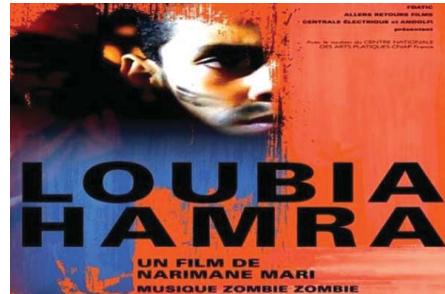
Le long métrage «Loubia Hamra» (Haricots rouges) de l'algérienne Narimane Mari participe, dans la section «Cinéma», au 5^e Festival «Middle East Now» à Florence (centre de l'Italie), prévu du 9 au 14 avril, annoncent les organisateurs.

Loubia Hamra (2013), en lice dans la compétition internationale des longs métrages documentaire et de fiction du festival, concourra pour le Grand Prix du public aux côtés de 18 productions représentant une vingtaine de pays.

Entre autres films programmés à ce festival, «La femme à la caméra» de Karima Zoubir (Maroc - 2012), «Rags and Tatters» d'Ahmad Abdalla (Egypte - 2013), «The Last Winter» de Salim Selouati (Iran - 2013), «Return to Homos» de Talal Derki (Syrie-Allemagne - 2013). D'une durée de 77 min, «Loubia Hamra», production algéro-française, revient sur la guerre de libération nationale à travers un travail alliant la fiction au documentaire où un groupe de «gamins vivant au bord de la mer, s'en va soudain en guerre». Le film - documentaire de Narimane Mari avait été triplement distingué en 2013 au 24^e Festival international du cinéma de Marseille (Le FID), avec le Grand Prix de la compétition française, mention spéciale du Prix Marseille Espérance et du Prix Renaud Victor, ainsi qu'au Danemark, à la même année, avec le Prix du meilleur documentaire au Festival international de Copenhague. Or-

ganisé par la Fondation culturelle à caractère non lucratif «Map of Creation», le Festival «Middle East Now» à Florence,

célébrant le cinéma et les arts contemporains du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, vise à «mettre en valeur l'identité et la culture de ces régions du monde», indiquent les organisateurs.

**FRANCE - ALGÉRIE**

L'Algérie fortement présente au 9^e Panorama parisien des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient

L'Algérie sera présente en force au 9^e Panorama des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, qui doit se tenir du 29 avril au 11 mai prochain simultanément à Saint-Denis, à Paris et en Seine-Saint-Denis, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Spectateurs et professionnels y découvriront une sélection de 40 films - fiction et documentaires - aussi variés par leurs esthétiques que par leurs thématiques, en présence de 26 cinéastes invités et de nombreuses personnalités.

L'Algérie participera avec quatre productions récentes, deux fictions et deux documentaires, se rapportant notamment au vécu de sa jeunesse, à ses rêves et aspirations. Parmi ces productions, figure Les Jours D'avant, une fiction de Karim Moussaoui qui a remporté le Wihor d'or du court métrage au dernier Festival du film arabe d'Oran. L'œuvre revient sur ce qui est convenu d'appeler la décennie noire,

durant laquelle l'Algérie avait souffert des affres du terrorisme aveugle.

Demain, Alger ? une fiction d'Amin Sidi Boumediene, sera aussi projetée à l'occasion de ce rendez-vous cinématographique incontournable, organisé par l'association Indigènes Films. Deux documentaires, un premier sur la jeunesse algérienne et l'autre sous forme d'hommage à l'artiste Denis Martinez, participeront également au 9^e Panorama parisien des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient.

Dans le premier, Sarah Tikanouine relate, *«dans quoi rêvent les Fennecs ?* une rencontre avec des jeunes filles jouant dans la première équipe nationale féminine de football d'Algérie à laquelle elle rend hommage pour que leur profession de footballeuse professionnelle soit reconnue.

L'autre documentaire, signé Claude Hirsch, rend hommage, dans Denis Martinez, *«Un homme en Libertés, Une*

vérité apre et radieuse, à l'oeuvre peinte de Denis Martinez, sous forme d'interviews dans ses ateliers de Blida (Ouest d'Alger) et Marseille.

Comme chaque année, le Panorama propose également des rendez-vous autour de tables rondes, rencontres littéraires, rendez-vous gastronomique avec salon de thé oriental sous la tente dressée face au cinéma l'écran de Saint-Denis, et un grand concert gratuit en plein air sur le parvis de la Basilique Saint-Denis.

Créé en 2006 à Saint-Denis, il est revenu un rendez-vous cinématographique incontournable à Paris. Organisé par l'association Indigènes Films, en partenariat notamment avec la ville de Saint-Denis et le cinéma l'écran, ce festival porte à l'écran la richesse de cultures trop souvent mal connues et souvent réduites à de simples caricatures.

APS

L'ERM ou l'avenir de l'imagerie médicale

Une nouvelle technique d'imagerie non invasive permettra bientôt un diagnostic toujours plus précoce de certains cancers. Rencontre avec Sabine Bensamoun, chercheuse CNRS au sein du laboratoire de biomécanique et bioingénierie (BMBI - UMR6600) de l'UTC.

En quoi consiste la technique d'Elastographie par Résonance Magnétique (ERM) ?

«De nombreuses méthodes d'imagerie diagnostique conventionnelles telles que le scanner, l'échographie, et l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) fournissent des informations utiles sur l'anatomie des tissus mous mais ne permettent pas de mesurer leur raideur. Seule la palpation, pour le moment, est un outil clinique efficace pour estimer la dureté du tissu et ainsi détecter des cancers localisés dans des régions accessibles du corps. En vue de développer une méthode pour imager quantitative-ment la raideur de tissus mous (foie, rein, sein, cerveau) au-delà de la portée de la main du médecin ou encore les propriétés mécaniques des muscles, une nouvelle technique d'imagerie, non invasive, a été développée sous le nom d'Elastographie par résonance magnétique (ERM). La technique ERM utilise la technologie de l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) et pourra ainsi être un examen complémentaire ou alternatif, notamment lorsqu'une IRM est prescrite.»

Quels sont vos axes de recherches ?

«Je mène actuellement en parallèle différentes thématiques de recherches avec la technique ERM. Une première étude a consisté à mesurer la raideur hépatique chez des sujets sains et des patients alcoolodépendants, en collaboration avec la Mayo Clinic (Rochester, USA), le Centre Hospitalier de Compiègne et son unité d'alcoolologie. Des protocoles sont actuellement en cours de développement, avec le soutien de la région Picardie, au sein du service de radiologie de la Polyclinique Saint Côme afin de définir simultanément la raideur de l'ensemble des tissus de l'abdomen (rein, rate, foie,...). Le deuxième axe de recherche concerne la caractérisation des propriétés mécaniques des muscles de la cuisse qui ont été déterminées en fonction de l'âge (de 8 à 60ans) et pour des enfants atteints de la myopathie de Duchenne en collaboration avec l'Institut de Myologie.»

Comment se déroule un examen ERM ?

«Le sujet est allongé sur la table d'une machine IRM et des vibrateurs acoustiques



(tube ou de forme circulaire) sont utilisés afin de générer une petite vibration qui va se propager à l'intérieur des tissus mous (muscle ou organe).

La propagation de ces ondes, à l'intérieur des tissus biologiques, est visualisée sur la console de l'IRM qui en plus de l'image anatomique du tissu va en acquérir une deuxième appelée image «phase», reflétant le déplacement des ondes à l'intérieur du muscle ou de l'organe. Sachant que la vitesse de déplacement d'une onde (ou sa longueur d'onde : A) augmente avec le niveau de dureté du milieu, l'analyse de la vitesse de propagation des ondes au sein des tissus permettra de quantifier la raideur du foie ou encore les propriétés mécaniques du muscle dans un état relâché et contracté.» Une meilleure compréhension des changements d'élasticité des muscles pourrait-elle déboucher sur la mise en

place de traitements personnalisés ?

«Il est important pour les cliniciens d'avoir des moyens objectifs d'évaluation de la raideur des tissus, et la technique ERM va permettre de caractériser les propriétés mécaniques des muscles ou la raideur du foie et donc d'aboutir à : Des mesures quantitatives fournies aux cliniciens et qui seront directement corrélées à l'anatomie des tissus mous via les images IRM.

Un suivi de l'effet des traitements et des thérapies.

Une évaluation des thérapeutiques mises en œuvre.

Une amélioration de notre compréhension des changements de raideur ou propriétés mécaniques afin de mettre en place des traitements personnalisés.

Une amélioration de notre connaissance sur la pathogénie de certaines maladies.»

Plus globalement, quels sont les enjeux de l'imagerie d'élasticité ?

«Le tissu musculaire est un axe majeur de recherche et de prévention et notre connaissance sur des changements musculaires au cours de maladies et traitements reste encore incomplète. Ainsi, le développement d'une nouvelle technique non invasive *in vivo* qui pourrait fournir des informations sur un muscle en contraction sera essentiel pour l'avancée de notre compréhension du tissu musculaire. Actuellement il existe des dispositifs ergométriques permettant de caractériser la force musculaire développée par un ensemble de muscles tels que ceux du quadriceps, mais aucune technique ne permet de caractériser individuellement un muscle en corrélant son architecture musculaire à ses propriétés mécaniques.»

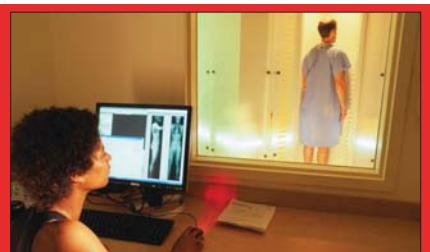
Des radios sans risque de radiation ?

Le nouveau système d'imagerie EOS permet de réaliser des radiographies du corps entier en 20 secondes et sans risque de radiation.

Déjà présent dans neuf établissements médicaux en France, le système d'imagerie EOS est une véritable révolution à la fois pour les médecins dont les diagnostics seront facilités grâce à une meilleure qualité de l'image, mais également pour les patients. Entre la radio et le scanner, ce système permet de réaliser en seulement une

vingtaine de secondes des images précises du corps entier en trois dimensions, et cela juste en étant debout.

Autre avantage considérable, avec le système EOS, les irradiations sont 10 fois plus faibles que celles de la radiologie conventionnelle et 1 000 fois inférieures à celles du scanner. Cette innovation est particulièrement bénéfique aux enfants dont les organes sont plus sensibles aux radiations ionisantes de ces appareils.



Douleur à la colonne vertébrale

Tout savoir

La douleur à la colonne vertébrale peut être musculaire ou rhumatologique. Sciatique, lumbago, scoliose, cyphose, lordose, arthrose, arthrite, infections, tumeurs sont parmi les plus courantes. Mais le stress peut aussi être impliqué dans ce type de douleur parfois handicapante.

Quels sont les symptômes associés ?

La colonne vertébrale est une structure complexe qui doit permettre tous mouvements. Composée de 17 vertèbres dont 5 lombaires et 12 dorsales, de ligaments, de muscles, mais aussi de disques intervertébraux susceptibles de glisser ou de se décaler. Les causes d'une douleur à la colonne, sont nombreuses. Traumatique, rhumatologique ou musculaire, le mal de dos peut aussi être dû à une inflammation vertébrale (spondylite) comme le Mal de Pott, une inflammation des articulations (spondylolisthésis), une inflammation d'un disque intervertébral (spondylodiscite), une hernie discale ou encore un cancer. Une maladie musculaire comme la myopathie, une affection osseuse responsable d'une inflammation du cartilage sont aussi parmi les causes d'une douleur à la colonne vertébrale d'intensité variable.

Si la localisation de la douleur est relativement aisée, sa cause est plus difficile à déterminer et un simple examen clinique ne suffit pas. Le mal de dos peut être passager ou chronique et limite parfois le patient dans ses mouvements. Radiographie, scanner, IRM, tomographie permettent au praticien de confirmer un diagnostic et de mettre en place un traitement adapté.

Antalgiques, anti-inflammatoires... les traitements

Le traitement de la douleur à la colonne vertébrale repose tout d'abord sur la prise d'un antalgique ou d'un anti-inflammatoire. Il peut être également suivi de séances de kinésithérapie, de rééducation, d'une cure thermale orientation rhumatologie. Lorsque la douleur de la colonne vertébrale est rebelle et trop intense, elle nécessite la prise de morphine. Une intervention chirurgicale peut apporter d'excellents résultats, par exemple quand le mal de dos est dû à une hernie discale.

Pour limiter les risques d'une douleur à la colonne vertébrale, il est fondamental de rompre avec la sédentarité en maintenant une activité physique régulière telle que la marche, la natation ou la gymnastique tout en évitant les excès responsables de lombalgie. Il faut aussi éviter le port de charges lourdes. De même, il faut lutter contre l'obésité en adoptant une alimentation équilibrée.

Scanner, IRM : Les derniers progrès de l'imagerie médicale

Images plus précises, plus rapides, moins irradiantes... L'imagerie médicale est en plein essor. Mais le choix des examens reste délicat. Près de 20 000 radiologues ont fait le point au Congrès européen de radiologie à Vienne. Quelles sont ces nouvelles techniques et que vont-elles nous apporter ?



L'élastographie : Un outil pour explorer le sein

Dérivée de l'échographie, cette technique permet de mesurer l'élasticité des tissus. Une prouesse obtenue grâce à l'utilisation de deux types d'onde : une onde d'ultrasons, comme pour les autres échographies ; et une onde de cisaillement, afin de mesurer et d'afficher, point par point, l'élasticité des tissus. Baptisé Aixplorer (la société est installée à Aix-en-Provence), cet appareil innovant est surtout employé pour explorer le sein. Une nouvelle application, l'imagerie 3D, a été présentée au cours du congrès de Vienne.

Ce type d'échographe peut être utilisé pour vérifier la fonte de la tumeur sous chimiothérapie et préparer l'intervention. Car l'élasticité des tissus renseigne sur les changements de volume ou de structure des lésions. Une étude montre que l'élastographie améliore aussi la classification des lésions mammaires, ce qui devrait diminuer le nombre de biopsies (prélèvements pour analyse).

Le système EOS Réduit la dose de rayons X. Sur l'écran, les images sont impressionnantes de vérité : non seulement on voit l'ensemble du squelette, mais on devine les formes du corps (bras, cuisses, jambes...). Fondé sur les travaux de Georges Charpak (prix Nobel de physique en 1992), le système EOS radiographie le patient simultanément

de face et de profil. Bien adapté à la pédiatrie, il est intéressant dans le suivi des problèmes de croissance comme la scoliose.

La surveillance de ces enfants nécessite en effet des bilans répétés qui, à chaque fois, les exposent aux rayons X. Or, le système EOS en délivre de 8 à 10 fois moins que la radiographie classique. Surtout, il donne des images «en charge» (on passe la radio debout), ce qui permet de visualiser le retentissement des anomalies. La reconstitution de certaines zones est même possible en 3D, ce qui aide le chirurgien à préparer son intervention. Le système EOS est aussi utilisé en orthopédie adulte pour la chirurgie de la colonne vertébrale et la mise en place de prothèses.

Bientôt une mini-IRM : pour les mains et les pieds

Elle est si petite qu'on y glisse juste un poignet, un coude, un genou ! La mini-IRM dédiée à la pathologie sportive, qui était en démonstration à Vienne, semble promise à un bel avenir. Moins onéreuse et moins encombrante que les IRM classiques, elle présente l'avantage de libérer ces dernières pour d'autres explorations. Ce n'est pas la première fois que la pathologie sportive est à l'origine de progrès en imagerie. À Roland-Garros, on dispose d'un échographe. S'il y a un souci chez un joueur, on peut donc réaliser un xamen «à

chaud». L'IRM gagne du terrain, permettant de visualiser muscles, tendons, ligaments. En cas de rupture du ligament croisé antérieur du genou, elle peut montrer si les deux faisceaux sont abimés ou pas. Objectif : ne réparer que celui qui en a besoin pour respecter au mieux l'anatomie. Mais la méthode est encore à l'étude, précise le Pr Jean-Luc Drapé, radiologue à l'hôpital Cochin (Paris).

Le scanner du cœur, c'est l'avenir ?

Le coroscanner (scanner du cœur) est de plus en plus proposé pour la surveillance des coronaires. Le but ? Déetecter les rétrécissements («bouchons») des artères du cœur pouvant déclencher un infarctus. Cet examen est en effet plus simple que la coronarographie avec injection d'un produit colorant dans les coronaires.

Mais les deux examens donnent-ils des informations identiques ? C'était le sujet de l'étude française Evascan, dont les résultats ont été présentés au Congrès européen de radiologie par le Pr Jean Pierre Laissey, radiologue cardiovasculaire à l'hôpital Bichat (Paris).

Premières conclusions : chez les personnes à faible risque, le coroscanner est intéressant. Après un premier infarctus, en revanche, la coronarographie reste préférable.

EGYPTE

Peines de prison confirmées pour 3 membres du mouvement

Une cour égyptienne a confirmé lundi les peines de trois ans de prison ferme infligées à trois membres du mouvement du 6 avril (2011) pour avoir enfreint une récente loi controversée limitant le droit de manifester.

Les trois figures de «la révolution» de 2011 avaient été arrêtées pour avoir manifesté sans autorisation de la police, comme l'exige la loi adoptée par les autorités mises en place par l'armée lors de la destitution en juillet 2013 du président Mohamed Morsi.

Ahmed Maher, fondateur du mouvement du 6 Avril, Mohamed Adel et Ahmed Douma ont été condamnés pour avoir organisé une manifestation non-autorisée et violente quelques jours après l'entrée en application de la loi en novembre. Ahmed Seif, avocat de ces trois hommes, a annoncé qu'ils allaient se pourvoir en cassation, et qu'en cas d'échec, il saisirait la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples. «Rien n'indique que l'Etat est disposé à desserrer son état», a-t-il déclaré après l'annonce de la décision.

2 morts dans des violences intercommunautaire à Assouan

Au moins deux personnes ont été tuées dimanche dans des affrontements intercommunautaires à Assouan, dans le sud de l'Egypte, où des incidents similaires avaient fait 23 morts ces deux derniers jours, a rapporté l'agence égyptienne Mena.

Deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans de nouveaux affrontements entre la tribu Bani Hilal et des villageois nubiens de la famille

Daboudiya, ont indiqué l'agence. Samedi police et armée s'étaient déployées dans la province d'Assouan, où le Premier ministre Ibrahim Mahlab et le ministre de l'Intérieur Mohammed Ibrahim ont rencontré des dignitaires locaux pour tenter de mettre fin aux violences. Selon le ministère de l'Intérieur, les violences ont éclaté lorsqu'un homme d'un des deux clans a embêté une femme du camp opposé.

NIGERIA

79 morts dans l'attaque attribuée à des éleveurs fulani

Le bilan de l'attaque attribuée à des éleveurs fulani (peuls) commise samedi dans le nord du Nigeria est de 79 morts, a annoncé dimanche un porte-parole officiel, alors que le précédent bilan était de 30 morts.

«Le gouverneur et d'autres responsables étaient aujourd'hui dans le village de Yar Galadima où ils ont participé à l'inhumation de 79 personnes tuées dans l'attaque de voleurs de bétail», a déclaré Nuhu Salihu Anka, porte-parole du gouvernement de l'Etat nigérien de Zamfara, où l'attaque a eu lieu.

Le porte-parole de la police de l'Etat, Lawal Abdullahi, avait déclaré auparavant que 30 personnes avaient été tuées lorsque des Fulani armés avaient fait irruption dans une réunion à Yar Galadima des chefs de communautés et représentants des milices d'autodéfense des Etats nigérians de Zamfara, Kebbi, Kaduna et Kastina.

«Nous sommes depuis trois ans confrontés à des attaques meurtrières de bandes de pillards et de voleurs de bétail armés, mais c'est la pire attaque que nous ayons vue jusqu'à présent», a déclaré le porte-parole du gouvernement de Zamfara.

TUNISIE - ÉTATS-UNIS

Washington conditionne son soutien à la Tunisie par l'engagement de réformes

Le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaa, a affirmé dimanche le soutien des Etats-Unis à l'économie tunisienne à condition que les aides soient orientées vers les investissements et que la Tunisie s'engage à établir des réformes sérieuses.

Lors d'une conférence de presse à son retour d'une visite officielle de quatre jours aux Etats-Unis, le chef de l'exécutif tunisien a souligné la «volonté» de la Maison blanche à apporter son soutien économique à son pays à «condition» que la Tunisie s'engage à établir des réformes «sérieuses» et à orienter les aides et les crédits vers les investissements et non vers la consommation.

Qualifiant sa visite de «réussie» car atteignant les «objectifs escomptés», M. Jomaa a évoqué l'octroi par les Etats-Unis à la Tunisie d'une garantie de prêt d'une valeur de 500 millions de dollars outre l'accord conclu sur «la



poursuite du soutien apporté au Fonds de développement des petites entreprises.

«Le lancement du dialogue stratégique tuniso-américain pourrait ouvrir à la Tunisie de larges perspectives de coopération avec les Etats-Unis et d'accès au marché américain» a relevé le chef du gouvernement qui a salué la levée de l'interdiction de voyage vers la Tunisie qui constitue «un important signal pour les investisseurs et touristes du monde entier.

M. Jomaa a indiqué avoir reçu des promesses de la part des institutions

financières mondiales pour que leurs relations avec la Tunisie soient empreintes davantage de «souplesse», à condition d'effectuer les réformes nécessaires». S'agissant du domaine technologique, le chef du gouvernement a évoqué ses rencontres avec des responsables de sociétés actives dans le domaine de la technologie, lesquels ont «exprimé leur volonté de travailler avec la Tunisie, tout en demandant, en contrepartie, la préparation d'un environnement propice, à savoir la garantie de la stabilité

sécuritaire et la réalisation de réformes au niveau de l'infrastructure».

Concernant le volet sécuritaire, il a été décidé de «renforcer» la coopération pour faire face aux grands défis sécuritaires, dans un contexte de bouleversements et de dangers enregistrés à l'échelle régionale. La coopération sera basée particulièrement, sur le renforcement des équipements pour les forces de sécurité et l'armée».

Depuis sa désignation, en janvier dernier, à la tête du gouvernement indépendant, Mehdi Jomaa tente de remédier à la situation économique désastreuse depuis le déclenchement de la «Révolution du Jasmin» en janvier 2011.

Le gouvernement indépendant, qui a remplacé le gouvernement du mouvement islamiste Ennahdha, fait face à une situation sécuritaire détériorée suite à la recrudescence des attaques de l'organisation «Ansar al Charia» en 2013.

Un groupe terroriste démantelé par les services de sécurité tunisiens

Les membres d'une cellule relevant du courant Ansar al-Charia ont été arrêtés, dimanche, par les services de sécurité tunisiens indique une source officielle. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, les huit membres présumés de la cellule fomentaient un complot terroriste visant des institutions vitales dans la ville de Sfax. Le groupe a été arrêté suite à une explosion surve-

nue, plus tôt, dans une maison qui abritait des membres de ce courant qui étaient en train de fabriquer une grenade artisanale.

Des quantités de la matière première utilisée dans les opérations d'explosion ont été saisies.

Le ministre tunisien délégué auprès du ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité, Ridha Sfar, avait mis en garde récemment contre

«la menace que représente l'organisation salafiste djihadiste Ansar al-Charia pour toute la région».

Depuis l'insurrection qui a mis fin au régime de l'ancien président Ben Ali en février 2011, la Tunisie est confrontée à un essor de la mouvance islamiste djihadiste accusée par les autorités d'avoir assassiné les deux opposants politiques Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi en 2013.

MAROC

Marche de protestation à Casablanca contre la politique économique et sociale du gouvernement

Des milliers de personnes ont participé dimanche à Casablanca à une marche nationale de protestation contre la politique économique et sociale conduite par le gouvernement marocain, à l'appel de trois grandes centrales syndicales auquel se sont joints des partis d'opposition, des militants des droits de l'homme et des membres de la société civile. Selon les organisateurs, plus de 10.000 personnes ont pris part à cette manifestation placée sous le signe «Marche nationale de protestation pour la défense du pouvoir d'achat, la dignité, la liberté et la justice sociale» au cours de laquelle les manifestants ont dénoncé «le blocage» du dialogue social, le «retard» dans le règlement des questions et préoccupations des travailleurs.

Les participants ont également scandé des slogans contre «l'absence de véritable volonté» du gouvernement d'engager la négociation collective sur le contenu du memorandum conjoint de revendications qu'ils avaient présenté en février dernier au chef du gouvernement.

Le memorandum concerne notamment la reprise des négociations, la liberté syndicale, l'augmentation des salaires et la protection sociale, outre d'autres demandes touchant la législation du secteur social et des relations professionnelles et les revendications des classes sociales.

Jeudi dernier, le ministre de la Communication, porte-

parole du gouvernement, Mustapha El Khalifi, avait estimé que l'organisation de cette marche revêtait un «caractère politique», considérant que le gouvernement avait formulé «des réponses précises à l'ensemble des revendications» dont «certaines d'entre elles paraissent irréelles».

Pour rappel, les trois syndicats, l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT) et la Fédération démocratique du travail (FDT) avaient décidé dernièrement de constituer un front commun et de coordonner leurs actions. Par ailleurs, des sources syndicales ont indiqué que les trois centrales allaient se concerter à l'issue de cette journée de protestation pour décider d'une réponse commune quant au dialogue social auquel elles ont été conviées par le gouvernement (coalition dirigée par le Parti justice et développement -PJD- islamiste) pour mi-avril.

La marche a été soutenue notamment par le parti d'extrême-gauche Annahj addimokrati (La voie démocratique), l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), le Mouvement du 20 Février qui réclame des réformes politiques au Maroc, des associations de diplômés-chômeurs et des organisations militantes pour les droits de la femme.

APS

ONU-AFGHANISTAN

Ban Ki-moon

félicite les Afghans pour une «réussite capitale» des élections.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a félicité les Afghans pour la «réussite capitale» des récentes élections dans leur pays, appelant à l'«équité et à la transparence» dans l'intérêt du peuple afghan, rapportent des médias hier.

«Les millions d'hommes et de femmes qui ont voté sont un témoignage du courage et de l'engagement des Afghans à exercer leurs droits et à choisir leur avenir», a déclaré M. Ban.

Leur participation, en dépit des menaces et des intimidations, «envoie un message fort : les responsables des violences ne peuvent pas gagner», a ajouté le secrétaire général



de l'ONU. M. Ban a appelé les Afghans à soutenir les institutions électORALES dans la mesure où elles travaillent «de manière équitable, transparente et dans l'intérêt du peuple afghan».

L'élection présidentielle s'est déroulée samedi à travers l'Afghanistan sans incident majeur, malgré

quelques attaques et plaintes, ont indiqué des responsables afghans. Les électeurs ont également voté pour les conseils provinciaux.

Les anciens ministres des Affaires étrangères Abdallah Abdullah et Zalmay Rassoul, ainsi que l'ancien ministre des Finances Ashraf Ghani Ahmadzai ont pris la tête de la présidence.

Les résultats préliminaires de l'élection présidentielle seront annoncés le 24 avril, et les résultats officiels suivront à la mi-mai.

Si aucun des candidats ne parvient à remporter le scrutin avec plus de 50% des voix, un second tour sera organisé le 28 mai pour départager les deux meilleurs candidats

LIBAN

Entretien Sleiman/ Salam avant une réunion sécuritaire

Le président libanais, Michel Sleiman, a eu un entretien hier avec son Premier ministre, Tammam Salam, au palais présidentiel de Baabda, avant une réunion consacrée à l'étude de la seconde étape du plan sécuritaire approuvé par le gouvernement libanais et concernant la région de la Békaa.

Le première partie de ce plan est mise en œuvre depuis quelques jours à Tripoli où l'armée libanaise s'active à mettre un terme aux affrontements récurrents dans cette grande ville du nord du pays.

La semaine dernière, les soldats avaient pris position à Bab al-Tebbaneh, un quartier à majorité sunnite, au lendemain d'une opération similaire dans le quartier chiite de Jabal Mohsen.

Les affrontements entre les deux quartiers voisins s'est aggravé depuis le début du conflit en Syrie il y a trois ans. Les habitants de Bab al-Tebbaneh appuient la rébellion et ceux de Jabal Mohsen les autorités syriennes. Le gouvernement libanais avait demandé à l'armée et aux forces de sécurité de «mettre en œuvre un plan pour contrôler la situation» et empêcher «de recours aux armes» à Tripoli, où 30 personnes sont mortes dans des combats en mars.

APS

USA-CHINE

Chuck Hagel en visite en Chine pour «établir un dialogue avec Pékin»

Le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, est arrivé hier en Chine pour une visite de trois jours, destinée à «établir un dialogue avec Pékin» et atténuer les conflits entre la Chine et le Japon.

Chuck Hagel, en provenance du Japon a atterri dans la ville portuaire de Qingdao (est) qui abrite la grande base navale de Yuchi et le porte-avions *Liaoning*, entré en service en septembre 2012. M. Hagel sera le premier étranger à monter à bord de ce porte-avions, pour une visite jugée «significative» par un haut responsable militaire américain, à l'heure où Washington cherche à établir un dialogue avec Pékin pour désamorcer les tensions régionales et l'encourager à plus de transparence en matière de défense. Le Japon notamment, est depuis l'automne 2012 en très mauvais termes avec la Chine en raison d'un conflit territorial et des querelles liées à l'Histoire. En effet, Pékin revendique sous le nom de Diaoyu un archipel inhabité en mer de Chine orientale que Tokyo administre sous le nom de Senkaku. M. Hagel avait mis en garde Pékin dimanche, contre



toute action unilatérale pour résoudre ses contentieux territoriaux. «Tous les pays ont droit au respect, qu'ils soient grands ou petits», avait-il déclaré après une rencontre avec son homologue japonais, Itsunori Onodera, ajoutant: «Je veux en parler avec nos amis chinois». De conception soviétique, le *Liaoning* est le premier d'une série de quatre porte-avions dont la Chine entend se doter. Les premiers escadrons de l'aéronavale chinoise devraient compter 30 appareils et être opérationnels dès la fin de l'année à partir du *Liaoning*. Le président chinois Xi Jinping a ouvertement affiché son ambition de faire de la Chine une puissance navale.

INDONÉSIE

Législatives cruciales à trois mois de la présidentielle

Les Indonésiens votent demain pour élire leur Parlement, pour la quatrième fois depuis la chute de Suharto en 1998, des élections qui devraient être remportées par l'opposition selon les sondages et qui sont un préambule à la présidentielle de juillet. Douze partis se présentent pour 560 sièges. Les résultats des législatives sont cruciaux pour la présidentielle car ils déterminent qui a, ou pas, le droit de se présenter en juillet.

Un parti ou une coalition ne pourra présenter un candidat à la présidentielle que s'il ou elle remporte 20% des sièges de l'assemblée ou 25% des votes. Quelque 545 000 bureaux de vote ouvriront à 7h00 et fermeront à 13h00.

Les résultats préliminaires, réalisés à partir d'un décompte rapide» sont publiés quelques heures après la fermeture des bureaux. Ces premiers résultats ont toujours été confirmés par les résultats officiels, qui ne seront publiés qu'entre le 7 et le 9 mai.

INDE

Début du vote pour des élections générales les plus larges au monde

Les électeurs indiens ont commencé hier à voter pour des élections générales marathon, les plus larges jamais organisées dans le monde, susceptible de marquer une transition à la tête de la puissance asiatique émergente.

Près de 814 millions d'électeurs, soit 100 millions de plus qu'en 2009, sont appelés à choisir les membres du Parlement d'où sera issu le prochain Premier ministre qui conduira le pays pendant les cinq prochaines années. Deux Etats du nord-est du pays, l'Assam et le Tripura, sont les premiers à se rendre aux urnes, donnant le coup d'envoi à un véritable marathon électoral.

Le vote dans les 930 000 bureaux étalés des contreforts himalayens au Sud tropical, est prévu en neuf phases sur presque six semaines. Les résultats seront annoncés le 16 mai.

Le parti nationaliste hindou du Bharatiya Janata Party (BJP), conduit par le leader controversé Narendra Modi, part favori, selon les sondages, pour diriger une coalition à la tête du pays au détriment du Congrès au pouvoir depuis dix ans.

La chambre basse du Parlement indien est composée de 543 sièges et chaque parti ou coalition devra obtenir au moins 272 députés pour former un gouvernement.

Les observateurs qui prédisent une défaite du Congrès mettent surtout en cause le ralentissement économique, les multiples scandales de corruption et l'ampleur des inégalités et du chômage dans ce pays de 1,2 milliard d'habitants, dont presque la moitié sont âgés de moins 25 ans.

Jusqu'au dernier jour, la campagne électorale a été des plus intenses et des plus virulentes. Les partis et les candidats se sont livrés à une véritable guerre de mots, s'échangeant les accusations les plus acerbes. Les résultats seront proclamés le 16 mai.

JORDANIE

Le roi Abdallah II de Jordanie attendu demain en Russie



Le roi Abdallah II de Jordanie se rendra à Moscou demain lors d'une tournée qui l'emmènera également au Vatican et en Autriche, a annoncé le palais dimanche.

Le roi rencontrera demain à Moscou M. Poutine, allié du régime de Damas, pour discuter du conflit qui ravage la Syrie depuis trois ans, a précisé le palais dans un communiqué.

«Les discussions porteront sur la coopération bilatérale et les développements au Moyen-Orient, et particulièrement la crise syrienne», a-t-il ajouté. Le roi a fait un premier arrêt hier au Vatican, où il a rencontré le pape François, attendu en Jordanie en mai, puis se rendra en Autriche aujourd'hui.

La Jordanie est directement touchée par le conflit en Syrie voisine.

Elle accueille plus de 500 000 réfugiés, ce qui pèse lourdement sur ses infrastructures et ses finances, en dépit des aides internationales.

PROCESSUS DE PAIX ISRAÉLO-PALESTINIEN «Aucune avancée» après une réunion des négociateurs

Une rencontre tripartite entre négociateurs israéliens et palestiniens et l'émissaire américain Martin Indyk pour tenter de débloquer les pourparlers de paix n'a débouché dimanche soir sur «aucune avancée», ont indiqué des sources palestiniennes.

«La crise continue. Durant toute la réunion, les Israéliens ont menacé les Palestiniens et aucune solution n'a été trouvée à la crise», ont déclaré des responsables palestiniens, cités par l'AFP.

La réunion entre Martin Indyk, la ministre israélienne de la Justice Tzipi Livni, chargée des négociations, et le négociateur en chef palestinien

Saeb Erakat a eu lieu à El-Qods occupée et a duré plusieurs heures. Selon les mêmes sources, la partie israélienne a refusé de relâcher des prisonniers palestiniens tant que les Palestiniens ne suspendraient pas leurs demandes d'adhésion à des traités internationaux.

Après le refus israélien de relâcher le 29 mars un contingent de détenus, comme prévu lors de la reprise des pourparlers de paix en juillet 2013 sous l'égide des Etats-Unis, le président palestinien Mahmoud Abbas a demandé mardi l'adhésion de la Palestine à 15 conventions et traités internationaux.

«Ils ont refusé de libérer les prisonniers et c'est pourquoi il n'y a aucune avancée», ont souligné les sources palestiniennes.

Les Palestiniens avaient auparavant rejeté dimanche la responsabilité de l'impassé sur le camp israélien qui «veut faire traîner les négociations jusqu'à la fin des temps».

En échange de la libération des prisonniers, les Israéliens veulent que les Palestiniens s'engagent à poursuivre les négociations de paix au-delà de la période de neuf mois impartie qui s'achève le 29 avril, ce que ces derniers refusent.

NORD DU MALI Tirs de roquettes sur Kidal, pas de victimes

Au moins trois roquettes dont une visant un camp militaire français ont été tirées hier sur la ville de Kidal, dans le nord-est du Mali, sans faire ni victime ni dégâts, a-t-on annoncé de sources militaires.

«Ce lundi, les rebelles ont tiré quatre roquettes sur Kidal. Une roquette était dirigée vers le camp militaire français et la quatrième vers une école.

Il n'y a pas de victime», a déclaré une source militaire malienne, citée par l'agence AFP.

L'information a été confirmée par une source militaire française selon laquelle «trois roquettes ont été tirées sur Kidal» qui «n'ont pas causé de dégâts».

Selon des habitants, des militaires français lourdement armés circulaient hier matin dans la ville après les tirs de roquettes. Les groupes armés qui ont occupé le nord du Mali pendant plusieurs mois en 2012 ont été chassés des grandes villes par une coalition internationale dirigée par la France à partir de janvier 2013 et dont l'intervention est toujours en cours.

Mais ils demeurent actifs dans ces vastes régions, où ils commettent à intervalles réguliers des attaques, dont certaines meurtrières.

APS

UKRAINE

Le Premier ministre accuse la Russie de vouloir «démembrer l'Ukraine»

Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a accusé hier la Russie de vouloir déstabiliser son pays, à travers les incidents dans les régions de Kharkiv, Lougansk et Donetsk (est), dans le but de démembrer l'Ukraine.

Ces incidents font partie d'un «plan pour déstabiliser la situation, pour qu'une armée étrangère passe la frontière et envahisse le territoire ukrainien, ce que nous ne permettrons pas», a affirmé M. Iatseniouk lors d'une réunion du gouvernement retransmise en direct à la télévision.



«Ce scénario est écrit par la Fédération de Russie et son seul but est de démembrer l'Ukraine», a-t-il poursuivi. La tension était brusquement montée dimanche dans l'est russeophone de l'Ukraine, où des

manifestants pro-russes avaient attaqué et pris le contrôle de bâtiments officiels dans les grandes villes de Kharkiv, Lougansk et Donetsk. M. Iatseniouk a indiqué avoir envoyé le ministre de l'Intérieur Arsen Avakov à

Kharkiv et le vice-Premier ministre chargé des questions de sécurité, Vitali Lazarev, à Donetsk pour rétablir la situation. M. Avakov avait indiqué plus tôt hier matin sur sa page Facebook que le bâtiment de l'administration régionale de Kharkiv «a été totalement libérée des séparatistes».

Depuis le renversement fin février du président Viktor Ianoukovitch par des manifestants pro-européens à Kiev, les tensions sont toujours vives dans l'est russeophone de l'Ukraine, frontalier de la Russie.

Washington estime que la Russie a massé quelque 40 000 militaires à sa frontière avec l'Ukraine.

SAHARA OCCIDENTAL

L'élargissement de la Minurso aux droits de l'homme, une «urgence juridique et humanitaire»

L'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) à la protection et au respect des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc est une «urgence juridique et humanitaire», a relevé le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) dans un communiqué publié hier.

Le CNASPS a souligné que l'élargissement du mandat de la Minurso aux droits de l'homme permettra de «porter secours à un peuple en danger face à la répression sauvage, à la torture, à la détention arbitraire, aux parades de procès, aux disparitions forcées et aux exécutions extrajudiciaires».

Il a rappelé que des «violations quotidiennes ont été et sont toujours signalées par plusieurs organisations locales et internationales, ainsi que par plusieurs institutions tels que le Parlement européen, le département d'Etat américain et le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture».

«La communauté internationale ne peut plus rester silencieuse devant cette situation unacceptable, vérifiée et dûment documentée. La communauté internationale doit agir, sans tarder, pour protéger la population sahraouie, qui manifeste pacifiquement contre l'occupation et pour son droit reconnu à l'autodétermination», a indiqué le CNASPS. Il a saisi cette occasion pour saluer les membres du Sénat italien,

qui «demandent à leur gouvernement d'agir, en ce sens, auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, et pour rendre hommage aux «efforts méritoires de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, dans sa recherche inlassable d'une solution juste et équitable, conforme au droit international».

A cet égard, le CNASPS a souligné dans son communiqué que la solution recherchée sera celle qui «permettra au peuple sahraoui de choisir librement son destin, comme le stipulent toutes les recommandations de la 4^e Commission, toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies».

1 500 enfants palestiniens tués par Israël et 6 000 autres blessés depuis 2000

Plus de 1 500 enfants palestiniens ont été tués par l'occupant israélien, et plus de 6 000 autres ont été blessés depuis l'année 2000, révèlent des statistiques du ministère des Affaires sociales de l'Autorité palestinienne, rapportées hier par une association française de soutien au peuple palestinien.

Par ailleurs, et depuis cette date, pas moins de 10 000 enfants ont été arrêtés par l'armée d'occupation israélienne et 200 d'entre eux sont actuellement détenus, indique l'ONG Euro-Palestine.

De son côté, et à l'occasion de la journée de l'Enfant en Palestine, l'agence des Nations unies pour l'enfance, l'Unicef, citée par cette ONG, a rappelé qu'au cours de l'année 2013, un total de 700 enfants palestiniens âgés de 12 à 17 ans ont été arrêtés en Cisjordanie occupée, interrogés et détenus.

Elle ajoute également qu'elle a identifié une série de pratiques relevant de traitements «cruels, inhumains et dégradants», au regard des critères de la Convention des droits de l'enfant et de la Convention internationale contre la torture. Parmi les derniers cas en date de crimes de guerre israéliens, l'ONG a alors cité l'assassinat, de sang-froid, du jeune Youssef Sami Shawamreh, âgé de 15 ans, abattu récemment par les troupes israéliennes d'occupation. Après avoir

enquêté sur la mort, en mars dernier, de ce jeune palestinien, l'ONG israélienne d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés, B'Tselem a affirmé n'avoir trouvé «aucun élément de preuve» pour soutenir la version de l'armée qui a prétendu que les forces d'occupation israélienne avaient ouvert le feu sur des jeunes qui «sabotaient mur d'apartheid en Cisjordanie occupée».

Cette ONG, citée également par Euro-Palestine a déclaré dans son rapport que la principale responsabilité de la mort de l'enfant «reposait sur les commandants de l'armée» qui ont approuvé l'utilisation de tirs directs sur un site où il est connu que les villageois de Deir al-Asal al-Tahta vont ramasser des plantes sauvages utilisées dans la cuisine, sur leurs propres terres. Youssef Shawamreh, qui a été gravement blessé mais n'a pu être transporté par une ambulance que quelque 30 minutes plus tard, a été déclaré mort à son arrivée dans un hôpital israélien, a déploré cette ONG israélienne qui a confirmé que les jeunes Palestiniens ne se sont livrés à aucune tentative de vandalisme. «Ils ont traversé le mur par une brèche existante depuis longtemps, et les soldats n'ont pas appliqué la procédure de l'arrestation de suspects, tirant sur Sha-



wamreh sans avertissement préalable» déplore le même rapport qui ajoute que l'utilisation de tirs directs a démontré «un manque cynique de préoccupation pour la vie d'un adolescent palestinien». Deux jours plus tôt, des soldats avaient kidnappé quatre adolescents dans le même endroit, les tabassant et leur confisquant des plantes qu'ils avaient cueillies, ajoute cette ONG israélienne qui dénonce la décision de monter une embuscade armée à un point de la barrière connu pour être traversé par des jeunes, «qui ne représentent aucun danger pour quiconque».

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

05h45 : MagazineTFou
07h25 : Météo
07h30 : MagazineTéléshopping
08h20 : Météo
08h25 : Petits secrets entre voisins
08h55 : Petits secrets entre voisins
09h25 : Au nom de la vérité
09h55 : Au nom de la vérité
10h20 : Au nom de la vérité
10h55 : Petits plats en équilibre
11h00 : Les douze coups de midi
11h50 : L'affiche du jour
12h00 : Journal
12h40 : Petits plats en équilibre
12h45 : MagazineHistoire d'un rêve
12h47 : Météo
12h55 : SérieLes feux de l'amour
14h10 : La femme du révérend
16h00 : L'addition, s'il vous plaît
17h00 : Bienvenue chez nous
18h00 : Money Drop
18h55 : Météo
19h00 : Journal
19h30 : My Million
19h34 : Météo
19h40 : Nos chers voisins
19h45 : C'est Canteloup
19h55 : Person of Interest Inédit
20h40 : Person of Interest
21h30 : Person of Interest
22h25 : Tirage de l'Euro Millions
22h30 : La brigade

2

06h10 : MagazineTélématin (suite)
07h00 : Journal
07h10 : MagazineTélématin (suite)
08h06 : MagazineDans quelle éta-gère
08h08 : RaidMarathon des sables
08h10 : SérieDes jours et des vies
08h35 : SérieAmour, gloire et beauté
09h00 : MagazineC'est au programme
09h55 : Météo outremer
10h00 : JeuMotus
10h30 : JeuxLes Z'amours
11h00 : JournalTout le monde veut prendre sa place
11h55 : Météo 2
12h00 : Journal
12h48 : Météo 2
12h50 : MagazineConsomag
13h00 : MagazineToute une histoire
14h45 : Comment ça va bien !
15h55 : Dans la peau d'un chef
16h45 : On n'demande qu'à en rire
17h40 : JeuN'oubliez pas les paroles
18h20 : JeuN'oubliez pas les paroles
18h55 : Météo 2
19h00 : Journal
19h40 : SérieParents mode d'emploi
19h44 : MagazineParlons PME
19h45 : MagazineAlcaline l'instant
19h46 : Météo 2
19h47 : DivertissementLa grande battleDirect
21h55 : MagazineTour auto
22h05 : DocumentaireIzieu, des enfants dans la Shoah
23h00 DocumentaireEichmann, un procès
oooh29 MagazineDans quelle éta-gère
oooh30 Météo outremer
oooh32 MagazineFaites entrer l'accusé
02h10 MagazineEnvoyé spécial : la suite
02h50 DocumentaireParis au fil de l'eau
03h30 DocumentaireArt dans les capitales

3

06h39 : SérieNos voisins les Marsupilamis
07h06 : SérieNos voisins les Marsupilamis
07h30 : Dessin animéLes lapins crétins : invasion
07h37 : Dessin animéLes lapins crétins : invasion
07h43 : SérieLa chouette & Cie
07h50 : DocumentaireDes histoires et des vies (1ère partie)
08h50 : DocumentaireDes histoires et des vies (2e partie)
09h45 : MagazineConsomag
09h50 : MagazineMidi en France
10h55 : Météo
11h00 : 12/13 : Journal régional
11h25 : 12/13 : Journal national

11h55 : MagazineMétéo à la carte
12h50 : SérieUn cas pour deux
13h55 : MagazineQuestions au gouvernement
15h10 : JeuDes chiffres et des lettres
15h50 : JeuHarry
15h20 : MagazineUn livre, un jour
16h30 : JeuSlam
17h10 : JeuQuestions pour un champion
18h00 : 19/20 : Journal régional
18h18 : 19/20 : Edition locale
18h30 : 19/20 : Journal national
18h58 : Météo
19h00 : MagazineTout le sport
19h15 : SériePlus belle la vie
19h45 : TelefilmLes tourtereaux divorcentInédit
21h20 : Météo
21h23 : MagazineParlons passion
21h25 : Grand Soir 3
22h20 : MagazineLe pitch
22h25 : MagazineLes carnets de Julie
oooh20 : MagazineLibre court
01h05 : MagazineMidi en France
02h05 : SériePlus belle la vie
02h30 : MagazineUn livre, un jour
02h35 : MagazineL'ombre d'un doute
04h40 : MagazineLes matinales
04h55 : JeuQuestions pour un champion

CANAL+

06h55 : DivertissementLes Guignols de l'info
07h08 : La météo
07h10 : MagazineZapsport
07h15 : SérieLes Simpson
07h40 : FilmLa vraie vie des pros
09h15 : SérieVice versa
09h20 : MagazineRencontres de cinéma
09h40 : FilmLa Maison de la radio
11h20 : MagazineLa nouvelle édition
11h45 : MagazineLa nouvelle édition, 2e partie
13h00 : SérieVikings
13h45 : SérieVikings
14h30 : MagazineLe supplément
15h20 : FilmTrance
16h58 : DivertissementDans la bouche...
17h00 : DivertissementZapping
17h10 : DivertissementLe Before du grand journal
17h45 : Le JT
18h05 : MagazineLe grand journal
19h03 : MagazineLa nuit de...
19h05 : MagazineCanal Champions Club
19h45 : FootballChelsea (Ang) / Paris-SG (Fra)Direct
21h50 : FilmL'homme aux poings de fer
23h20 : FilmLincoln
01h45 : MagazineL'effet papillon
02h20 : MagazineLe journal des jeux vidéo
02h40 : RugbyWestern Stormers (Afs) / NSW Waratahs (Aus)

M6

06h45 : Dessin animéPrincesse Sofia
07h10 : Dessin animéLes blagues de Toto
07h25 : Dessin animéLe petit Nicolas
07h40 : SérieMartine
07h50 : Météo
07h55 : MagazineM6 boutique
09h05 : Météo
09h10 : SérieLa petite maison dans la prairie
10h00 : SérieLa petite maison dans la prairie
10h50 : SérieScènes de ménages
11h40 : Météo
11h45 : Le 12.45
12h05 : SérieScènes de ménages
12h40 : Météo
12h43 : MagazineAstuces de chef
12h45 : TelefilmJamais sans mes enfants
14h35 : SérieDr Emily Owens
15h20 : JeuLes reines du shopping
16h20 : JeuMon bistrot préféré
17h40 : Magazine100 % mag
18h40 : Météo
18h45 : Le 19.45
19h05 : SérieScènes de ménages
19h45 : FilmBienvenue à bordInédit
21h25 : FilmLe séminaire
23h10 : FilmNos enfants chéris
oooh55 : Météo

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h50

Person of Interest



Résumé

La machine est désormais automate mais continue de livrer des numéros à Finch et son équipe. Reese et Saw, qui travaille maintenant avec Finch, se retrouvent ainsi à protéger Jack Salazar, second classe dans la Navy, qui s'est retrouvé mêlé à un trafic de diamants. Internée dans un hôpital psychiatrique, Root est également en contact avec la machine mais son médecin traitant l'empêche d'accéder aux téléphones et à tout appareil électronique. Rétrôgradée au rang d'agent de police depuis l'affaire de la fusillade orchestrée par le HR, Carter a ses propres centres d'intérêt. Elle n'a d'ailleurs pas parlé à Finch et à Reese de son association avec un ancien numéro...

2

19h47

La grande battle



Résumé

L'orchestre Lamoureux, dirigé par Fayçal Karoui, interprète des extraits de plusieurs œuvres classiques : « La Flûte enchantée » de Mozart ; « Clavier bien tempéré » de Bach ; « Le Bourgeois gentilhomme » de Lully ; « Le Songe d'une nuit d'été » de Mendelssohn ; « La Moldau » de Smetana. Les musiciens cèdent ensuite la place à des candidats qui revisitent ces airs connus de tous. Le duo Luna Gritt interprète le « Prélude n°1 » de Bach, réarrangé et fusionné avec « Be Happy », un de ses titres originaux. Le jeune Rockin Raffi reprend quant à lui l'air de la Reine de la Nuit de la « Flûte enchantée », de Mozart, dans une version très rock. Le groupe féminin Face à la mer se frotte au même célèbrissime aria.

3

19h45

Les tourtereaux divorcent



Résumé

Institutrice trentenaire, Aurélie décide d'abandonner sa vie parisienne pour retourner s'installer dans le village de son enfance. Elle retrouve ses parents, Liliane et Marcel, qui sont sur le point de divorcer pour une faute vieille de trente ans. A cela s'ajoute le retour de Pierre, le premier amour déçu d'Aurélie, aujourd'hui époux de la maire du village. La jeune femme se retrouve à oeuvrer, avec son frère Richard et des amis de la famille, pour réconcilier ses parents en leur faisant comprendre qu'il est bon, quand on aime, de pardonner. La situation devient inconfortable lorsque Pierre se montre déterminé à reconquérir le cœur d'Aurélie...

CANAL+

19h55

Chelsea (Ang) / Paris-SG (Fra)



Résumé

Après la probante victoire 3-1, buts de Lavezzi, David Luiz et Javier Pastore contre un penalty d'Eden Hazard pour Chelsea, le Paris Saint-Germain arrive à Londres plein de confiance. Forcément les Blues de José Mourinho n'ont pas abdiqué et vont se ruer à l'assaut des cages de Salvatore Sirigu mais le PSG du président Nasser Al-Khelaifi dispose d'une avance qui peut lui permettre de se qualifier pour le dernier carré de la Ligue des champions, l'objectif affirmé depuis le début de saison. ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but.

M6

19h50

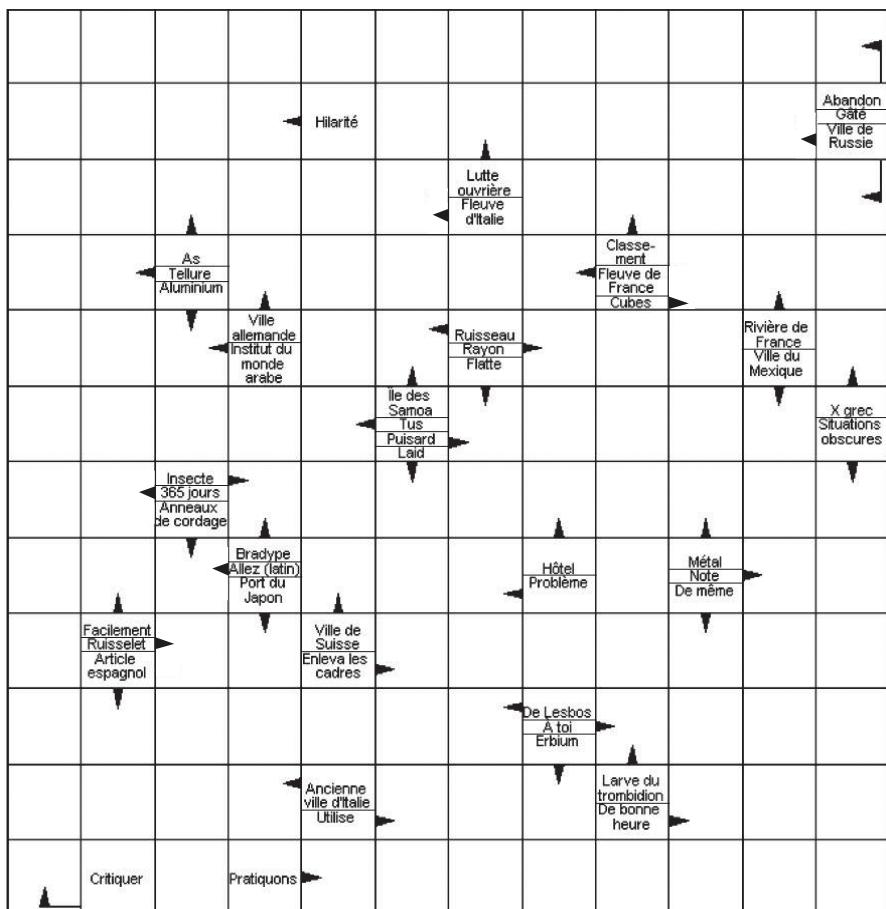
Bienvenue à bord



Résumé

Isabelle est directrice des ressources humaines d'une compagnie organisant des croisières. Juste avant d'embarquer pour le voyage inaugural du nouveau navire de la flotte, elle apprend que son amant et patron, Jérôme, la quitte et la renvoie. Pour se venger, Isabelle a une stratégie. Elle décide d'engager un nouvel animateur de croisière, Rémy Pasquier. Rémy, chômeur de longue date un peu idiot, va, d'abord, se révéler être le pire élément de tout l'équipage, au grand désespoir de Jérôme et du directeur de la croisière, Richard Morena. Il enchaîne sans cesse les maladresses. Mais la situation va progressivement basculer et prendre un tour inattendu...

Mots fléchés n°563



Samouraï-Sudoku n°563

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	2		5	6	8						
4		9	2			5					
8		4	1			7					
3	7		8			6					
4	8	6		9	1	7					
6		4									
3		6									
2		5									
6	1	2									

4	1	2		9	6						
8			7	1		4					
9			6	3		1					
5			9	6	3						
9	3	6		7	4	8					
				3		5					

1	5										
8		5									
8	3										
8	4	6									
6		7									
1		4									
3		8									
1	6	4		7	9	2					
4	5	1		6							
7		5	6			4					
5		8	2			9					
2	1		3	5	6						

7 erreurs



Mots croisés n°563

Horizontalement:

- Indépendance
- Logement des militaires - Aluminium
- Rassasié - Routine
- Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
- Ch. - l. de c. de l'Yvonne
- Personnage comique créé par Molière
- Coutumes - Américaines

Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Amorphophile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- Europium - Agées - Interjection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Haussier une note d'un demi-ton

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le ciel serait vide.

Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Proverbe français

C'est arrivé un 8 avril

2005 : Charles, prince de Galles, épouse en secondes noces Camilla Parker Bowles.

2008 : L'Autriche ratifie le traité de Lisbonne.

2009 : le président algérien sortant Abdelaziz Bouteflika est réélu pour un troisième mandat.

Célébrations :

- **Canada** : Vimy Ridge Day (en), Jour de la crête de Vimy, commémore le début de la bataille de la crête de Vimy en 1917 (Première Guerre mondiale), dans laquelle le Corps canadien connaît une victoire au prix de plusieurs milliers de victimes.

- **États-Unis** : Winston Churchill Day, Winston Churchill devenant en 1963 le premier Citoyen d'honneur des États-Unis d'Amérique.

- **Finlande** : Journée de la langue finnoise, commémorant la mort de Mikael Agricola en 1557 et la naissance d'Elias Lönnrot en 1802.

- **Guatemala** : Religion maya : Sealing the frost (en), rituels pour protéger les moissons de la gelée.

- **Philippines** : Araw ng Kagitingan (en), Jour de la Valeur, commémore la fin de la bataille de Bataan en 1942 et le début de la marche de la mort de Bataan.

- **Tunisie** : Fête des martyrs.

Mondial-2014 de powerlifting (handisport)

Fortunes diverses pour les athlètes algériens à Dubaï

Les athlètes de l'équipe nationale algérienne de powerlifting handisport ont connu des fortunes diverses, lors des deux premières journées du championnat du Monde qui se déroule à Dubaï aux Emirats arabes unis, avec la participation de plus d'une centaine d'athlètes représentant une cinquantaine de pays.



L'Algérie prend part à ces joutes mondiales avec six powerlifters dont c'est la première compétition internationale d'envergure.

Pour les deux premières journées, trois athlètes algériens sont entrés en lice. Il s'agit de Hadj Ahmed Biour, Bilal Bouchehra et Samira Guerioua (45kg).

Dans la catégorie des 49kg, Hadj Ahmed Biour, engagé dans le plateau B, a terminé son concours à la 12^e place sur 19 participants. L'Algérien a soulevé la charge de 125kg au 1^{er} essai, 140kg, dans un concours auquel ont pris part 25 power-

charge de 132 kg à deux reprises.

Le podium de la catégorie est revenu, respectivement, au Nigérian Adesokan Yakubu avec une charge de 181kg (nouveau record du monde), devant le Vietnamien Le Vancong (180kg) et le Russe Vladimir Balunetii (166kg). De son côté, Bilal Bouchehra a pris la 1^{re} position dans sa catégorie (59kg), avec une charge de 135kg au 1^{er} essai. L'Algérien a échoué à deux reprises devant la charge de 140kg, dans un concours auquel ont pris part 25 power-

lifters. Le titre mondial de la catégorie a été remporté par le Britannique Ali Jawad qui a réussi la charge de 190kg, établissant un nouveau record du monde.

Le podium a été complété par l'Iranien Hamzeh Mohammadi (186kg) et le Nigérian Anthony Ulonnam (183kg).

Pour sa part, Samira Guerioua, 3^e athlète algérienne en lice, dimanche, a réalisé une 8^e position, avec une charge réussie à 80kg au 3^{er} essai. Guerioua a consommé et réussi ses trois essais dont le 1^{er} à 72kg.

et le second à 76kg.

Les médailles de la catégorie ont été partagées entre l'Ukrainienne Rayisa Toprkova, médaillée d'or avec la charge de 96kg, la Polonoise Justyna Kozdryk (argent avec 95kg) et la Mexicaine Laura Cerero (bronze avec 95kg). Trois autres représentants algériens sont encore en course pour un «meilleur classement possible», selon les pronostics de l'entraîneur national, Mohamed Benatta.

Il s'agit de Hamza Ouali (97kg), Hocine Bettir (65kg) et Naceria Belamri (79kg).

Sports scolaires

Les élèves de Tizi-Ouzou ont raflé 72 médailles durant la saison écoulée

Les élèves de Tizi-Ouzou, tous cycles confondus, ont raflé 72 médailles, à la faveur de leur participation à différentes compétitions scolaires nationales, organisées, durant la saison sportive écoulée, a indiqué dimanche le secrétaire général de la Ligue de sport scolaire de la wilaya.

«Les élèves de Tizi-Ouzou ont obtenu 25 médailles d'or, 23 d'argent et 24 de bronze, à l'issue de la participation de huit (8) équipes locales, à différents championnats nationaux scolaires, dans des sports individuels et collectifs», a précisé à l'APS M. Harchaoui Djaafar, signalant que ce score leur a

valu un classement «honorables», à la 5^e place, au niveau national.

La ligue de sport scolaire de Tizi-Ouzou compte 5247 adhérents, dont 2300 filles, relevant de 91 établissements scolaires, soit 35 du cycle primaire, 37 CEM et 19 lycées, selon M. Harchaoui.

Il a relevé une nette préférence des élèves pour l'athlétisme, avec 1718 pratiquants, suivis de 1 490 élèves inscrits dans les sports collectifs (football, handball, volleyball et basket-ball), alors que le reste, pratique des sports individuels, à l'exemple du judo et du karaté.

Le responsable a cité en exemple l'équipe de handball du lycée chahid Ben Boulaïd de Aïn El Hammam, qui a remporté le Championnat national scolaire, lors de la saison 2011-2012.

Il a aussi plaidé pour un renforcement de la wilaya avec un CEM et un lycée sportifs, afin de prendre en charge une multitude de jeunes talents en jachère, tout en appelant à un relèvement des subventions destinées à la Ligue.

Il a souligné, à cet égard, que la subvention actuelle affectée à la promotion du sport scolaire ne dépasse pas les deux (2) millions de DA.

Tour cycliste du Maroc (3^e étape)
La sélection algérienne
10^e au classement général par équipes

La sélection algérienne occupe la 10^e place au classement général par équipes du 27^e Tour cycliste du Maroc (4-13 avril) avec un timing de 31h 15min 48sec, à l'issue de la troisième étape courue dimanche entre Essaouira et Agadir (170 km) qui a vu l'équipe néerlandaise Parkhotel Team occuper le haut du tableau en 31h 19min 23sec.

À terme de cette étape, le coureur algérien Azzedine Laggab s'est classé à la 14^e place (4h 09min 45sec), l'épreuve ayant été remportée par le Français Loïc Desriac de l'équipe GSC Blagnac Velo Sport avec un chrono de 4h 09min 08sec, devançant au sprint l'Italien Alessandro Mazzoli (Untens-nord), et les Marocains Anas Ait El Abdia (élection olympique) et Mouhssine Lahsaini (équipe nationale), auteurs du même chrono.

A l'issue de cette étape, le Néerlandais Broers Remco, 5^e à l'arrivée à Agadir, s'est emparé du maillot jaune (10h 25min 37sec), tandis qu'Azzedine Laggab occupe la 16^e place avec un chrono de 10h 27min 26sec.

L'équipe algérienne est composée des athlètes Abdellab Hanachi, Azzedine Laggab, Abdellah Benyoucef, Abdelmalek Madaoui, Abdelkader Belmokhtar et Hichem Chabane. La 4^e étape, qui comprend un transbordement d'Agadir vers Taliouine (190 km), reliera ce lundi Taliouine à Ouarzazate (170 km). Le Tour cycliste a débuté vendredi dernier à El Jadida (190 km au sud de Rabat) avec la participation d'environ 120 coureurs répartis en équipes de 6 athlètes venant de 18 pays. Le programme de la compétition comprend 10 étapes étagées sur un parcours total de 1.526 km au cours duquel le peloton traversera six régions du Maroc et dix villes.

Mondial-2015 de handball au Qatar

Les organisateurs avancent la compétition de deux jours

Le championnat du monde des nations de handball, prévu initialement à partir du 17 janvier 2015 au Qatar, a été avancé de deux jours et débutera le 15 janvier, a annoncé dimanche le comité d'organisation du Mondial-2015. Ce décalage de date intervient après des discussions entre le président du comité d'organisation du Mondial, Chikh Jouaane et le président de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Egyptien Hassen Mostafa.

«Le Mondial-2015 au Qatar s'étalerait sur 18 jours de compétition», a ajouté la même source, indiquant que le tirage au sort de la compétition aura lieu le 20 juillet prochain.

L'Algérie a décroché son ticket pour le Mondial-2015 en remportant le championnat d'Afrique de handball 2014, disputé en janvier dernier à Alger, après sa victoire en finale contre la Tunisie, également qualifiée en compagnie de l'Egypte, troisième du classement final.

APS

S	o	l	u	t	i	o																																																																																	
Sudoku n°562																																																																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td></tr> </table>							2	1	4	6	8	5	3	7	9	9	6	7	3	2	4	6	8	1	8	3	6	1	7	9	4	2	5	3	9	8	2	4	7	1	5	6	4	7	5	8	6	1	2	9	3	6	2	1	5	9	3	7	4	8	5	8	2	7	3	6	9	1	4	7	4	3	9	1	8	5	6	2	1	6	9	4	5	2	8	3	7
2	1	4	6	8	5	3	7	9																																																																															
9	6	7	3	2	4	6	8	1																																																																															
8	3	6	1	7	9	4	2	5																																																																															
3	9	8	2	4	7	1	5	6																																																																															
4	7	5	8	6	1	2	9	3																																																																															
6	2	1	5	9	3	7	4	8																																																																															
5	8	2	7	3	6	9	1	4																																																																															
7	4	3	9	1	8	5	6	2																																																																															
1	6	9	4	5	2	8	3	7																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td></tr> </table>							1	2	3	8	9	6	5	7	7	9	8	2	4	5	1	6	4	5	6	7	1	3	8	9																																																									
1	2	3	8	9	6	5	7																																																																																
7	9	8	2	4	5	1	6																																																																																
4	5	6	7	1	3	8	9																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>6</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>3</td></tr> </table>							6	7	2	9	6	8	3	4	8	5	3	4	6	1	7	9	9	1	4	2	3	7	6	5	2	3	1	6	5	7	8	4	5	4	6	3	8	2	1	9	7	8	9	6	1	4	5	2	3	9	8	1	2	6	7	5	4	2	6	7	9	3	8	1	1	6	7	8	4	5	9	3									
6	7	2	9	6	8	3	4																																																																																
8	5	3	4	6	1	7	9																																																																																
9	1	4	2	3	7	6	5																																																																																
2	3	1	6	5	7	8	4																																																																																
5	4	6	3	8	2	1	9																																																																																
7	8	9	6	1	4	5	2																																																																																
3	9	8	1	2	6	7	5																																																																																
4	2	6	7	9	3	8	1																																																																																
1	6	7	8	4	5	9	3																																																																																

Mots Croisés N°562									
GLOBETROTTER	EUGENIE	ERSN							
RIRA	CCP	OJD							
OSENT	OCUPE								
NA	TRANCHE	C							
TNT	AIN	UBO							
OCARINAS	GLU								
LET	REITERER								
O	ANESSE	ANA							
GARE	SPONGING								
UNIRIEZ	UNIE								
E	EEE	REISER							

Mots Fléchés N°562									
HORTICULTURE	PERIR	AINES							
GEAI	ONC	EN							
ARCEAU	ESTOC								
LET	BLATTE	R							
VRILLER	ELFE								
A	OUIREZ	LEV							
NONNE	TELE	A							
IN	CROIRE	ER							
SETH	LEOPOLD								
EGRENER	R	BE							
RAIRE	ELEVES								

COMPLEXE OLYMPIQUE MOHAMED-BOUDIAF Kara : «La piste d'athlétisme du stade du 5-Juillet ne sera pas supprimée»

La piste d'athlétisme du stade du 5-Juillet ne sera pas «supprimée», même après l'achèvement des travaux d'extension de certaines tribunes de l'enceinte, a indiqué hier le directeur de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf (Alger), Youcef Kara.

«Il s'agit d'un stade olympique, et rien que par rapport à ce statut, il doit comporter obligatoirement une piste d'athlétisme», a-t-il affirmé à l'APS en marge d'une conférence de presse tenue au niveau du 5-Juillet. «Certes, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a insisté à ce que chacun des nouveaux complexes sportifs soit destiné à une discipline en particulier pour éviter que le football n'empiète sur les autres sports, notamment, l'athlétisme. Mais le 5-Juillet reste un cas particulier. Donc, même si l'enceinte est dédiée en grande partie au football, la piste d'athlétisme sera maintenue, quoi qu'il arrive», a-t-il assuré.

Un projet qui s'apparente à un défi à relever, surtout que l'OCO projette d'augmenter la capacité du 5-Juillet en le faisant passer de 66 000 à plus de 80 000 places assises. Mais selon M. Kara, l'extension se fera essentiellement au niveau de la tribune dite du «Flambeau» et elle sera orientée vers l'extérieur, et non vers l'intérieur. A partir de là, le projet n'aura aucune incidence sur la piste d'athlétisme, située en contrebas. «La nouvelle tribune du «Flambeau» se fera sur la



base d'une architecture moderne et aura une façade attrayante, car elle sera la vitrine du stade», a indiqué, pour sa part, le directeur des Etudes prospectives et des Programmes d'investissement du MJS, Rédha Doumi, en conférence de presse. «Cette nouvelle tribune comportera plusieurs installations, dont la tribune de presse, qui sera transférée de ce côté du stade, ainsi que les loges VIP. Elle disposera également de toutes les commodités nécessaires, comme les buvettes et les espaces de restauration», a-t-il encore révélé. Concernant la première partie des travaux, qui a démarré depuis peu et cible la rénovation des tribunes et des équipements déjà en place, M. Doumi a rappelé que «le projet a été confié à une entreprise chinoise» et que «les travaux devraient durer 11 mois et coûter 1,7 milliard de dinars». Pour l'achèvement de tous les travaux, extension de la tribune du Flambeau comprise, la même source a annoncé qu'il faudra compter quatre ou cinq

ans. Mais d'après Rédha Doumi, il se pourrait que le 5-Juillet soit rouvert bien avant. «Si le déroulement des compétitions sportives ne gêne pas la bonne marche des travaux, on pourrait rouvrir le stade avant le délai fixé, qui est de quatre ou cinq ans. Dans le cas contraire, le stade restera fermé jusqu'à l'achèvement complet des travaux», a-t-il conclu. M. Kara a repris la parole, pour annoncer que le principal objectif de ce projet est de donner au stade du 5-Juillet un aspect «pratiques» qui répond aux normes modernes.

«Le stade est vieux de quarante ans et beaucoup de choses sont dépassées par le temps. Notre objectif est donc de remédier à cela et à tous les niveaux», a-t-il dit, avant de préciser : «Les nouvelles tribunes seront distinctement séparées les unes des autres, ce qui devrait faciliter aussi bien l'accès des supporters que leur sortie. On projette également de lancer la vente des billets par internet et beaucoup de choses encore.»

«La Cité olympique sera rénovée pour 275 millions DA»

La Cité olympique d'Alger sera «remise aux normes modernes» pour 275 millions de dinars et ce, dans la continuité des travaux ciblant actuellement la rénovation du stade du 5-Juillet, a indiqué hier le directeur de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf (Alger), Youcef Kara.

«Il ne servirait à rien de rénover le stade du 5-Juillet si les différentes infrastructures, situées tout autour, ne sont pas concernées par cette opération», a affirmé M. Kara à l'APS en marge d'une conférence de presse tenue au niveau du 5-Juillet.

Un projet important qui devrait s'étendre sur une surface globale de 150 hectares, incluant, entre autres, un complexe nautique, une grande salle omnisports (la Coupole, ndlr) et différents terrains d'athlétisme. Ce projet devrait coûter la bagatelle de «275 millions de dinars», selon le directeur de l'OCO, inauguré en 1972 et qui a accueilli les Jeux méditerranéens de 1975.

De grands projets similaires sont en cours de réalisation, un peu partout à travers le pays, a fait savoir, de son côté, le directeur des Etudes prospectives et des Programmes d'investissement du MJS, Rédha Doumi, en conférence de presse.

«Le coût global des différents projets lancés à travers tout le pays est de 400 milliards de dinars. Mais les grands projets, en cours de réalisation à Baraki, Douéra, Oran et Tizi-Ouzou, sans oublier ceux de Sétif, Constantine, Mostaganem, Béjaïa, Batna, Chlef et Tlemcen vont engloutir, à eux seuls, plus de 30% de ce budget», a-t-il révélé. M. Doumi a communiqué également des détails concernant le projet de Bouïnane qui, selon lui, «sera semblable au Centre technique national de Sidi-Moussa, mais en plus grand». «Il sera réalisé sur une surface globale de 30 hectares et devrait coûter dans les 200 millions de dinars», a-t-il avancé.

APS

PUBLICITÉ

LES JOUEURS LOCAUX EN STAGE DEPUIS HIER

Lutte acharnée pour une place parmi les 23 mondialistes

Dix joueurs locaux évoluant dans le championnat d'Algérie Mobilis-Ligue 1 de football, se trouvent depuis hier au centre national technique de Sidi Moussa (Alger), sous la conduite du sélectionneur Vahid Halilhodzic, dans la perspective d'arracher leur place respective dans la liste des 23 mondialistes.

Said Ben

La lutte sera acharnée d'autant que pour le sélectionneur des Verts, les joueurs locaux sont, pour leur majorité pour ne pas dire tous, classés dans la catégorie des « remplaçants » ou « réservistes ».

Ainsi du côté des gardiens de but, le coach Vahid Halilhodzic vient de convoquer 4 keepers pour ce stage. Mais, il est important de signaler, qu'en réalité, le sélectionneur des Verts n'aura à choisir qu'un seul sur les quatre dans la mesure où Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger) fait déjà partie des « titulaires » tout autant que Rais M'bolhi sociétaire du CSKA Sofia. D'ailleurs la dernière prestation de Zemmamouche lors du match amical contre la Slovénie le 5 mars dernier a été des plus convaincantes pour le coach Vahid.

Donc, pour ce stage, une place, celle du 3^e gardien des Verts, doit donc se disputer entre Cédric (CS Constantine), Doukha (USM Harrach), Salhi (ASO Chlef). C'est dire combien la concurrence est rude dans cette catégorie de joueurs.

Les quatre gardiens de but, ont entamé leur travail le 3 avril, sous la houlette de l'entraîneur des gardiens, Hassan Belhadji, avant d'être rejoints hier par sept joueurs de champ.

Et justement à ce propos, il faut de suite le faire remar-



quer, c'est encore plus compliqué pour les joueurs de champ d'autant que pour le sélectionneur des Verts, les « titulaires » sont d'ores et déjà dans sa tête. Il ne reste plus qu'à choisir les réservistes et pour ne pas se mettre les observateurs, spécialistes et surtout les fans des joueurs locaux sur le dos, le Bosnien va certainement en choisir quelques uns.

Parmi les joueurs de champs rappelés par coach Halilhodzic, on remarque bien que sur le plan théorique et au vu des différents stages des Verts et matches amicaux, c'est surtout Ferhat et Khoualed de l'USM Alger qui ont eu le plus les faveurs du coach Vahid.

Seulement, aujourd'hui, il s'agit du dernier tournoi avant la décision fatidique du choix qu'aura à effectuer

le sélectionneur des Verts.

Encore faut-il remarquer également que pour ce stage Vahid Halilhodzic a fait appel au même groupe convoqué pour le premier stage, à l'exception du défenseur du MC Alger, Abderrahmane Hachoud, qui effectue son retour chez les Verts.

Ce stage, qui s'étalerait jusqu'au 12 avril, intervient quelques jours après un premier regroupement, au même lieu, il y a deux semaines.

Cet ultime stage des locaux, avant le coup d'envoi du mondial, devrait donc permettre au sélectionneur national de trancher définitivement la question des joueurs qui seront retenus dans la fameuse liste des 23 concernés par la Coupe du monde.

Apparemment et si on suit la manière avec laquelle

le coach des Verts a procédé jusque-là, on serait bien tenté de dire que même les joueurs locaux qui seront choisis cette fois-ci, auront un autre test décisif à faire avant que leur place ne soit officiellement. Il s'agit du prochain stage prévu à la fin du mois de mai, qui concernera l'ensemble de l'effectif, avant les deux matches amicaux, en Suisse, face à l'Arménie, le 31 mai, et la Roumanie, le 4 juin. Et là, il est très important de signaler que c'est à l'issue du premier match amical que le coach national dévoilera la liste des 23 qui iront au Brésil. Voilà ce qui montre combien dur est le chemin des joueurs locaux vers une participation au prochain Mondial prévu au Brésil du 12 juin au 13 juillet prochain où l'Algérie évoluera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts entameront la compétition le 17 juin face aux Belges à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

• Liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Zemmamouche (USM Alger), Cédric (CS Constantine), Doukha (USM Harrach), Salhi (ASO Chlef)

Joueurs de champ : Rial (JS Kabylie), Hachoud (MC Alger), Karoui (ES Sétif), Ferhat (USMA), Khoualed

MONDIAL-2014/AMICAL Algérie - Arménie domicilié dans la ville suisse de Sion

Le match amical entre les sélections algérienne et arménienne du 31 mai prochain à Genève, se déroulera finalement à Sion (Suisse), a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF). L'instance fédérale n'a pas précisé les raisons du changement de domiciliation de cette rencontre, qui entre dans le cadre de la préparation des Verts pour le Mondial-2014 au Brésil. En revanche, l'autre match amical des hommes de Vahid Halilhodzic contre la Roumanie le 4 juin prochain, est maintenu à Genève. Avant de disputer ses deux rencontres amicales, la sélection algérienne effectuera un stage de préparation à Alger en mai prochain. D'autre part, le bureau fédéral de la FAF, réuni dimanche, a confirmé «les dispositions exceptionnelles» prises pour garantir la meilleure préparation de l'équipe nationale pour la Coupe du Monde-2014. Selon la même source, le programme de préparation suit son cours «sous l'autorité» du sélectionneur national Vahid Halilhodzic. Au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts entameront la compétition contre les Diables rouges de Belgique le 17 juin, avant d'affronter la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

SUSPENSION DE FAOUZI CHAOUCHI La FAF décide de transformer l'année restante en sursis



Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), a décidé de transformer en sursis, l'année de suspension restante au gardien de but Faouzi Chaouchi, sanctionné par les organes juridictionnels de la FAF de deux ans fermes, a annoncé hier l'instance fédérale.

«A la veille du déroulement de la 50^e finale de Coupe d'Algérie, le bureau fédéral a étudié une demande de réduction de peine introduite par le gardien de but Faouzi Chaouchi», selon un communiqué du bureau fédéral, réuni dimanche.

Cette décision fait suite aux excuses présentées par l'intéressé et tenant compte des services rendus à l'équipe nationale ainsi que son engagement «à avoir à l'avenir un comportement exemplaire», selon la même source. Le dirigeant du MC Alger, Omar Ghrib, a été radié à vie du mouvement sportif national, alors que l'entraîneur Djamel Menad et le gardien de but Faouzi Chaouchi ont écopé chacun de deux ans de suspension, dont une année avec sursis pour le premier. L'ex-capitaine Reda Babouche a été, quant à lui, suspendu pour un an. Ces décisions font suite au boycott par les joueurs, alors au MCA, de la cérémonie de remise des médailles lors de la finale de la Coupe d'Algérie 2013, perdue face à l'USM Alger (1-0) au stade du 5-Juillet.

APS

FC PORTO : Nabil Ghilas : «Je me sens plus confiant»

L'attaquant international algérien du FC Porto Nabil Ghilas, auteur d'un but et d'une passe décisive contre Academica (3-1) dimanche soir en match de la 26^e journée du championnat de Portugal s'est dit être «plus confiant» depuis qu'il joue régulièrement avec l'équipe.

«Je me sens plus confiant parce que toute l'équipe me donne plus de confiance. Plus vous jouez avec l'équipe, plus vous êtes bien et cela m'aide beaucoup sur le terrain» a déclaré Ghilas au site officiel du club à l'issue de la partie remportée par Porto.

Depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Luis Castro, le buteur algérien enchaîne les matches avec son équipe et commence à s'imposer comme un élément essentiel de la ligne d'attaque du FC Porto.

D'autre part, Ghilas a exprimé sa satisfaction après son joli but inscrit contre Academica de l'autre Algérien

Rafik Alliche.

«C'est un sentiment de joie, mais le plus important c'est de réaliser les objectifs de l'équipe cette saison. Il est très important de remporter les trois points de la victoire parce que nous avions besoin de s'imposer.» Interrogé sur son coéquipier d'attaque Jackson Martinez, Nabil Ghilas a estimé que tout va pour le mieux entre eux.

«Avec Jackson, nous sommes des amis sur la pelouse et en dehors du terrain.

Je lui fais des passes décisives lors des rencontres comme lors du match contre Academica et il me fait des passes», a-t-il dit.

L'ancien joueur de Moreirense tentera de confirmer sa forme actuelle jeudi prochain à l'occasion du match contre le FC Séville en quart de finale de l'Europa League. Au match aller disputé au Portugal, Porto s'était imposé (1-0).



Van Persie de retour fin avril

David Moyes a laissé entendre que Robin Van Persie devrait reporter le maillot de Manchester United d'ici la fin du mois d'avril. Blessé depuis le 19 mars et le 8^e de finale retour de Ligue des Champions face à l'Olympiakos, Robin Van Persie se soigne actuellement aux Pays-Bas, son pays natal. David Moyes a expliqué en conférence de presse que l'attaquant des Red Devils devrait prochainement effectuer son retour à la compétition, d'ici la fin du mois d'avril. «Nous recevons une mise à jour sur la façon dont Robin se soigne et il va de mieux en mieux. Il guérit aussi bien et il fait beaucoup de travail de réhabilitation et de relance là-bas. Robin pourra revenir soit le 26 avril face à Norwich ou la semaine suivante», a expliqué David Moyes.



Ibrahimovic vers un retour plus tôt que prévu ?

Touché lors des quarts de la Ligue des Champions contre Chelsea, Zlatan Ibrahimovic souffre d'une lésion musculaire à la cuisse droite. Cependant le suédois pourrait rejouer plus tôt que prévu. Présent dans les tribunes du Parc des Princes samedi, Zlatan Ibrahimovic a assisté à la victoire du PSG contre Reims qui rapproche un peu plus le club parisien

d'un second titre consécutif. Touché lors des quarts de finale aller de la Ligue des Champions contre Chelsea, le buteur du Paris Saint-Germain souffre d'une lésion musculaire sérieuse à la cuisse droite. Une blessure qui nécessite, en temps normal, au moins un mois d'arrêt.



SE SOIGNER À L'ÉTRANGER

De plus, le Paris Saint-Germain souhaiterait compter sur son buteur suédois pour les demi-finales retour de la Ligue des Champions en cas de qualification le 29 ou le 30 avril. «En interne, on sait ce pari risqué, mais on est prêt à le tenter puisque le Suédois ne participe pas à

la Coupe du monde. En cas d'élimination dans deux jours, ce coup de poker pourrait être tenté pour la finale de Coupe de la Ligue, le 19 avril», est indiqué dans les colonnes du Parisien. Ainsi le club souhaite que son joueur se rende à Doha à la clinique Aspetar. «Mais deux ou

trois autres destinations sont possibles : Barcelone, la Suède, où il connaît un physiothérapeute depuis plus d'une décennie, et l'Allemagne, auprès du docteur du Bayern Munich Müller Wohlfahrt, qu'il a déjà consulté jeudi», ajoute le quotidien.

Cabaye ne se croit pas qualifié

Si Yohan Cabaye s'est montré confiant sur le site officiel du PSG quant aux possibilités du club de la capitale de se qualifier pour les demi-finales de la Ligue des champions, l'international parisien prévient ses partenaires : cela ne sera pas facile. «Ça va être un gros match et un gros combat encore à livrer. Personnellement, je me remémore le match qu'on a eu face à l'Ukraine, a déclaré l'ancien joueur de Newcastle. On

avait deux buts d'écart et au final, on a gagné 3-0. Je pense qu'ils seront dans le même état d'esprit qu'on pouvait l'être face aux Ukrainiens. J'espère qu'au final on va quand même se qualifier.»



Diego Lopez «La Liga peut virer à tout moment»

Diego Lopez a réagi suite à la victoire contre la Real Sociedad (0-4) samedi soir. Voici les déclarations du gardien de but du Real Madrid. «Il y a trois compétitions, nous sommes qualifiés pour la finale de l'une d'elles, en passe de nous qualifier pour les demies d'une autre et nous battrons jusqu'à la fin pour la Liga, qui peut virer à tout moment.

Nous devons faire notre travail, j'ai senti l'équipe très forte sur un terrain compliqué, où a perdu le FC Barcelone, avec une domination assez nette.»

Man City prêt à tout pour Suarez ?



Il sera désormais difficile de chiper Luis Suarez à Liverpool, lié au Reds pour les quatre prochaines saisons. Mais Manchester City ne compte pas abdiquer et pourrait même passer à l'action très prochainement. Malgré son nouveau contrat paraphe cet hiver avec Liverpool jusqu'en 2018, Luis Suarez devrait encore faire les grandes

lignes du prochain mercato estival. Certains prétendants n'auraient pas encore baissé les bras. D'ailleurs, Manchester City se montre très insistant et pourrait même tenter le tout pour le tout dans cette affaire dès les prochaines semaines à en croire le média anglais *The Sunday Times* ce dimanche.

Il FAIT SALIVER L'EUROPE

Cette saison, Luis Suarez est incontestablement passé dans une toute autre dimension. L'attaquant uruguayen est l'artisan principal du retour au premier plan de Liverpool. Pour le moment, Suarez est tout simplement le meilleur buteur de Premier League avec 29 buts, loin devant son coéquipier Daniel Sturridge (20 buts), mais aussi le meilleur passeur. De par cette montée en puissance accompagnée par cette prolongation de contrat, la valeur marchande de l'attaquant de 27 ans a logiquement grimpé en flèche.



Isco sur les tablettes du PSG ?

Arrivé l'été dernier au Real Madrid avec l'étiquette de prodige, le jeune Isco, alors fraîchement champion d'Europe des moins de 21 ans a rapidement pris ses aises dans l'effectif merengue avant de subir le changement de système d'Ancelotti. Le PSG serait

sur le qui-vive pour ramener la pépite en France, mais le Real n'est pas vendeur. Le média espagnol *El Confidencial* rapporte que le père du joueur aurait d'ores et déjà des contacts avec le Paris Saint-Germain, mais l'objectif premier du milieu est de res-



M. Bensalah reçu à Kigali par le président rwandais

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a été reçu lundi à Kigali par le président du Rwanda, Paul Kagame, à qui il a remis un message du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué du Conseil. M. Bensalah est à Kigali pour représenter le Président Bouteflika à la commémoration du 20^e anniversaire du génocide rwandais.

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE GUINÉE-BISSAU M. Yousfi signe le registre de condoléances

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a signé lundi le registre de condoléances ouvert à l'ambassade de Guinée-Bissau à Alger suite au décès de l'ancien président de Guinée-Bissau Kumba Yala.

«Nous avons appris avec une profonde affliction le décès le 4 avril 2014 de l'ancien président de la République de Guinée-Bissau. En cette douloureuse circonstance nous partageons la peine de la République de Guinée-Bissau et exprimons à son peuple frère et à la famille du défunt, au nom du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et des institutions de l'Etat algérien, nos sincères condoléances et notre profonde compassion», a écrit M. Yousfi.

M. Yousfi était accompagné du ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines Madjid Bouguerra.

ANP

Le vice-ministre de la Défense nationale appelle à fournir «plus d'efforts» dans la lutte antiterroriste

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, a affirmé que l'Algérie attendait de «tous, plus d'efforts», en matière de sécurité et de lutte antiterroriste, car, a-t-il dit, les résultats acquis étaient «certes bons mais appellent à en fournir davantage».

«Eu égard à tout cela, je considère que notre pays l'Algérie attend de nous tous, plus d'efforts, car les résultats acquis sont certes bons mais appellent à en fournir davantage», a-t-il indiqué à l'occasion de visites qu'il a effectuées dimanche et lundi aux commandements des Forces terrestres et de la Garde républicaine, au titre du programme de suivi et d'évaluation annuelle du bilan des activités des forces de l'ANP.

Au cours de ses visites de travail et d'inspection, le vice-ministre de la Défense nationale a eu des rencontres avec des officiers et cadres en présence d'élèves officiers de l'ANP. Il a, à cette occasion, exposé les résultats «positifs» acquis dans le domaine de la lutte antiterroriste et l'instauration de la sécurité, tout en valorisant les efforts des éléments de l'ANP aux côtés de tous les corps sécuritaires. «A ce propos, je valorise et respecte autant les efforts des éléments de l'ANP aux côtés de tous les



corps sécuritaires concernés par la lutte contre ces criminels, ainsi que leur immense dévouement, leurs sacrifices, leur bravoure, leur patience et insistance pour extirper le terrorisme de notre pays, ainsi je salue ce patriotisme enraciné en nous», a-t-il dit.

Le vice-ministre de la Défense nationale a également mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge la catégorie des jeunes, à travers le développement du système de formation, avec ce qui garantit une formation de qualité à la hauteur des aspirations. «A la lu-

mière des réalités, la catégorie des jeunes a été prise en charge à travers la réforme du système de la formation, tout en veillant sur son suivi et en la dotant d'un ensemble de moyens matériels et humains lui assurant d'accomplir ses missions pédagogiques d'apprentissage et de formation, permettant à ses étudiants et ses stagiaires de s'imprégner des connaissances militaires, notamment, ce qui concerne les sciences des technologies modernes», a-t-il relevé. Tout en insistant sur le lien unissant le peuple algérien et son armée, et l'obligation de sa consolidation, le vice-ministre de la Défense nationale a indiqué: «S'agissant du peuple, il m'importe de rappeler, une fois de plus, de l'importance que j'accorde personnellement à la consolidation des liens entre notre armée et son encrage populaire».

«A cet égard, a-t-il poursuivi, j'ai déjà insisté plus d'une fois sur la nécessité et l'obligation de renforcer le lien entre l'armée et le peuple et que gagner sa confiance est un acquis d'une grande valeur, qu'il faut préserver dans toutes les circonstances». A la fin de sa visite, un débat a été tenu, au cours duquel il s'est enquis des préoccupations et des suggestions des éléments de l'ANP qui ont exprimé leur «fierté» et «orgueil» d'appartenir à l'ANP «digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)».

APS

PUBLICITÉ

idoom Adsl

MONASSIB

idoom Adsl , l'Internet illimité de 1 à 8 Mbps,
à partir de 1600 DA / Mois

Téléchargez, regardez, créez, plus rien ne vous arrête



www.idoom.dz

L'illimité pour tous par Algérie Télécom

